



SOUTIEN À LA PALESTINE  
**LE PM PALESTINIEN EXPRIME  
 SA GRATITUDE ENVERS L'ALGÉRIE**

Page 3

ALGÉRIE-RUSSIE

**SAID CHANEGRIHA  
 REÇOIT MIKHAIL  
 BOGDANOV**

Page 3

ISSN : 1112-7449

**MIDI**



*L'info, rien que l'info*

QUOTIDIEN NATIONAL D'INFORMATION *Libre*

N° 4992 | Mardi 16 avril 2024 - Prix : 10 DA • www.lemidi-dz.com

**BAC ET BEM 2024  
 (CANDIDATS LIBRES)**

**LES DATES DES  
 ÉPREUVES SPORTIVES  
 DÉVOILÉES**

Page 2

**COUR CONSTITUTIONNELLE**

**SEPT PARLEMENTAIRES  
 PERDENT LEUR IMMUNITÉ  
 PARLEMENTAIRE**

Page 3



**GÉNOCIDE SIONISTE À GHAZA**



■ **FRAUDES, FAUX DOCUMENTS  
 ET POSSESSIONS ILLICITES  
 LE FONCIER TOTALEMENT  
 ASSAINI**

Page 2

■ **PRÉPARATIFS POUR LA PROCHAINE  
 SAISON ESTIVALE  
 AIR ALGÉRIE,  
 SUR LE QUI VIVE !**

Page 4

■ **KFC ALGÉRIE  
 UN COUP D'ENVOI SOUS  
 LE SIGNE DU BOYCOTT  
 ET DE LA POLÉMIQUE**

Page 16

**L'ARMÉE SIONISTE COMMET  
 16 MASSACRES PAR JOUR**

Page 5

POUR L'ANNÉE 2023

## La Gendarmerie Nationale dévoile son bilan

La Gendarmerie Nationale a dévoilé son bilan de l'année 2023. Le bilan annuel de la Gendarmerie Nationale au cours de l'année 2023, selon le directeur de la sécurité publique et de l'information au Commandement de la Gendarmerie nationale, le colonel Lounis Mili est le suivant :

Dans le domaine de la sécurité publique :

27 groupements  
4 500 actions de sensibilisation à travers les médias. Intégration de 595 enfants dans leur environnement familial.  
Protection de l'environnement:  
5611 patrouilles effectuées dans les zones les plus vulnérables aux dommages environnementaux. 2996 Actions de sensibilisation à travers les médias et les établissements d'enseignement. 2 400 opérations de suivi au sein des comités sectoriels. 6411 cas liés à des atteintes à l'environnement. 359 analyses ont été réalisées au niveau de l'Institut National de l'Evidence et de la Criminologie dans le cadre des investigations sur cette affaire.

Protection des biens culturels  
En 2023, 9 équipes et cellules de protection des biens culturels à Tipaza, Oran, Souk Haras, Ouargla, Constantine, Tlemcen et Tamanrasset ont effectué 2 437 patrouilles sur les sites archéologiques. 386 Activités de sensibilisation, 118 processus de participation au sein des comités sectoriels, 145 interventions techniques, 54 découvertes archéologiques, 192 violations liées aux biens culturels, et 1 855 antiquités ont été saisies et 79 personnes impliquées ont été arrêtées

Lutte contre les incendies de forêt et les cultures agricoles:  
564 incendies à travers le pays, dont 270 incendies de forêts et 170 incendies de fermes agricoles. 78 personnes arrêtées, 36 d'entre eux ont été placés en détention et 21 ont été placés sous contrôle judiciaire, 17 personnes ont bénéficié d'une liberté provisoire, et 4 personnes souffrant de maladie mentale ont été placées dans des isoires.

Interventions via le numéro vert 1055  
904 104 appels au cours de l'année 2023, dont 195 935 appels exploités, réparties comme suit:  
81 422 appels pour demandes de renseignements et d'assistance  
45 183 appels pour signaler des violations de l'ordre public  
26 909 appels pour signaler des accidents de la route  
42 421 appels pour signaler des atteintes aux personnes et aux biens.

Dans le domaine de la spéculation, il y a eu la saisie de :  
621 420 tonnes de blé tendre  
515 691 tonnes de farine  
217 862 tonnes de semoule  
27 tonnes de blé dur  
348 404 tonnes de sucre  
06 495 tonnes de poussières de lait  
106 403 tonnes de pâte alimentaire  
533 697 tonnes de légumineuses sèches  
17 177 tonnes de lait liquide  
326 476 tonnes d'huile de table

Accidents de la circulation  
8054 accidents de la route enregistrés au cours de l'année 2023. Des accidents qui ont causé 2963 morts et 13 394 blessés

Gangs de quartier :  
Bandes démantelées : 91, soit une augmentation de 1%. Personnes impliquées : 550 personnes, soit une diminution de 5 %.

R. N.

FRAUDES, FAUX DOCUMENTS ET POSSESSIONS ILLICITES

# Le foncier totalement assaini

**L'opération d'assainissement du foncier appartenant au domaine de l'État a été complètement revue et corrigée. Désormais, ce sont les vrais bénéficiaires parmi les investisseurs qui auront la priorité de ces terres pour leurs projets.**

PAR FAYÇAL ABDELGHANI

Les décisions d'octroi des îlots propres à l'investissement concernent 400 assiettes foncières réparties dans 25 wilayas. Ces assiettes, indique le DG de l'agence algérienne de promotion de l'investissement qui précise que « *chaque assiette foncière sera proposée dès son inscription au portefeuille foncier de l'agence sans attendre l'établissement d'un*

*calendrier à cet effet.* » Dans ce cadre, il est indiqué que c'est la nouvelle plateforme numérique de l'AAPI qui va gérer désormais les dossiers sans passer par les péripéties et des attentes longues auparavant. Dans sa lutte contre la dilapidation du foncier économique, l'État a mis les bouchées doubles depuis presque 2 ans en assainissant toutes les opérations via la numérisation. Comme premier succès, le premier responsable de l'agence d'investissement a précisé que « *196 assiettes ont été distribuées aux fins de réalisations de projets d'investissements dont la valeur s'élève à 278 milliards de DA.* » Pour alléger l'acte d'investissement et le simplifier, l'État a opté pour moins de documents et une opération d'octroi via sa plateforme qui reste l'outil principal pour débusquer les faussaires et autres falsificateurs. Pour évoquer certains cas de ceux qui veulent s'octroyer des assiettes illicitement, le DG de l'AAPI a clairement souligné que « *les fausses déclarations, falsifications de documents pour bénéfici-*

*er du foncier économique sont désormais des tentatives vaines dans cette nouvelle ère de numérisation.* » Le responsable de l'AAPI considère que « *l'acte d'investissement sera coordonné avec le haut commissariat à la numérisation et les administrations concernées par l'investissement à garantir l'interopérabilité qui permettra à l'investisseur d'obtenir différentes autorisations et de suivre les différentes étapes de traitement des dossiers.* » Ces opérations qui étaient plus complexes avec de lourdes procédures administratives seront totalement simplifiées au profit des porteurs de projets. L'AAPI soucieuse de transparence a supprimé toutes les entraves en créant un seul service ou guichet unique pour traiter les dossiers. Décidément, la balle est maintenant au profit des investisseurs dont 120 intentions d'investissements de la part d'importants groupes internationaux.

F.A.

## BALANCE COMMERCIALE DE L'ALGÉRIE L'excédent a chuté de moitié en 2023

PAR RIAD EL HADI

Le dernier rapport de l'Office nationale des statistiques sur les résultats du commerce extérieur et des échanges de marchandises indique que l'Algérie a enregistré, durant les neuf premiers mois de l'année 2023, un excédent commercial de 1264,4 milliards de dinars, soit 9,410 milliards de dollars.

En outre, la valeur des recettes générées par les exportations a dépassé 5554,5 milliards de dinars, soit 41,302 milliards de dollars. Toutefois, ce chiffre révèle un net recul, car durant la même période de l'année 2022, la valeur des exportations algériennes s'était élevée à 6753,2 milliards de dinars, soit 50,214 milliards de dollars.

Par ailleurs, les importations de l'Algérie, entre janvier et septembre 2023, ont atteint 4289,1 milliards de dinars, soit 31,893 milliards de dollars. Pendant la même de l'année 2022, l'Algérie avait importé pour 4202,4 milliards de dinars, soit 31,248 milliards de dollars.

Ainsi, d'après les données de l'ONS, les importations algériennes ont enregistré une légère augmentation de 2,1 %, alors que les exportations ont connu une baisse nette de -17,8 %.

### Le recul des cours de pétrole impacte fortement la balance commerciale de l'Algérie

Quant à la balance commerciale de l'Algérie, elle a enregistré, durant la période allant de janvier à septembre 2023, un excédent de 1265,4 milliards de dinars, soit 9,410 milliards de dollars.

En sachant que durant la même période, en 2022, cet excédent avait atteint 2550,8 milliards de dinars algériens, soit 18,967 milliards de dollars, l'on constate donc une chute de 50 % de l'excédent de la balance commerciale.

D'ailleurs, ce « trou » d'environ 9 milliards de dollars dans la balance commerciale de l'Algérie pour l'année 2023 coïncide parfaitement avec le montant du recul des recettes des exportations que nous avons donné plus haut. De plus, le rapport de l'ONS indique que « *le taux de couverture des importations par les exportations est passé, entre 2022 et 2023, de 160,7 % à 129,5 %.* » De toute évidence, ces chiffres en berne s'expliquent, en grande partie, par le recul des prix du pétrole durant l'année 2023, après les pics qu'ils avaient atteint en 2022 à la suite du déclenchement du conflit Russie-Ukraine.

R. E.

## FMI/BM Le gouverneur de la Banque d'Algérie prend part aux réunions

Le gouverneur de la Banque d'Algérie, Salah Eddine Taleb, participe du 15 au 20 avril courant à Washington (DC), aux réunions du printemps 2024 du Fonds monétaire international (FMI) et de la Banque mondiale (BM) où des sujets importants seront discutés, a indiqué hier un communiqué de la banque centrale. « Ces réunions aborderont notamment la reprise économique post-pandémique, la coordination des politiques économiques et monétaires, ainsi que les stratégies favorisant une croissance inclusive et durable », a précisé la même source. A cette occasion, M. Taleb prendra part en sa qualité de représentant de l'Algérie à la session plénière du Comité monétaire et financier international du FMI (IMFC).

R. N.

## RENVERSEMENT D'UN BUS DE L'ANP À ANNABA Le Wali au chevet des blessés

« La wali de la wilaya d'Annaba, Abdelkader Djallaoui, s'est rendu au CHU Ibn Rochd pour s'enquérir de l'état de santé des blessés de l'accident de la circulation survenu », hier matin, a indiqué hier un communiqué de la wilaya.

« L'accident s'est produit sur la route reliant Serraidi à Annaba, après qu'un bus transportant des membres de l'Armée nationale populaire (ANP) a déraillé avant de se renverser, faisant 30 blessés, dont trois dans un état grave », ajoute la même source citant les services de Protection civile.

R. N.

### BAC ET BEM 2024 (CANDIDATS LIBRES)

## Les dates des épreuves sportives dévoilées

« Les candidats libres aux examens du Baccalauréat et du Brevet d'enseignement moyen (session 2024) passeront l'épreuve d'éducation physique et sportive (EPS) durant la période allant du 8 au 20 mai », a annoncé hier le ministère de l'Education nationale dans un communiqué.

« Le ministère de l'Education nationale informe les candidats libres aux examens du BEM et du Baccalauréat, session 2024, y compris les candidats de l'Office national de l'enseignement et de la formation à distance (ONEFD), que l'épreuve d'éducation physique et sportive aura lieu du mercredi 8 mai au lundi 20 mai 2024. » Tous les candidats libres concernés par l'épreuve d'éducation physique et sportive doivent retirer leurs convocations via les sites électroniques de l'Office national des examens et des concours (ONEC), (<https://bem.onec.dz>) et (<https://bac.onec.dz>) en introduisant le nom d'utilisateur et le numéro confidentiel, et ce à compter « de mardi 16 avril jusqu'au mardi 07 mai 2024 », précise la même source. « Le candidat libre concerné par cette épreuve devrait se présenter au centre d'examen à la date et à l'heure mentionnées sur la convocation », a souligné le ministère.

R. N.

COUR CONSTITUTIONNELLE

# Sept parlementaires perdent leur immunité parlementaire

Les deux chambres du parlement sont actuellement secouées par l'affaire de la perte de l'immunité parlementaire par sept parlementaires.

PAR KAMAL HAMED

En effet, six membres de l'APN et un autre du Conseil de la nation viennent de perdre ce qu'a de plus cher un parlementaire : l'immunité parlementaire. En effet, la décision émane de la Cour constitutionnelle. Une décision qui a d'ailleurs été annoncée par le journal officiel N° 22 du 27 mars 2024. Les décisions de la Cour constitutionnelle sont intervenues suite à la saisine du Premier ministre.

ON y apprend ainsi, s'agissant du membre du Conseil de la nation, que le ministre de la Justice a informé le président de la chambre haute du parlement par correspondance, datée du 2 avril 2022, que le membre du Conseil de la nation F.B.G fait l'objet d'un dossier judiciaire au niveau de la Cour de Skikda.

Les faits qui lui sont reprochés consistent en le délit d'octroi d'indus avantages en vue d'influencer le vote d'un ou de plusieurs électeurs. Et comme le stipule l'article, il a été invité à renoncer à son immunité parlementaire, afin de permettre à l'autorité judiciaire de mettre l'action publique en mouvement. Notons que dans cette affaire et en date du 11 février 2022, une vidéo diffusée sur les réseaux sociaux a mis en exergue des séquences de dépassements imputés au membre du Conseil de la nation comportant l'enregistrement d'une communication téléphonique ayant pour objet l'achat de voix d'électeurs en sa faveur, moyennant la somme de cinq millions de centimes. Il est aussi annoncé que le membre de la chambre haute du parlement a renoncé volontairement à son immunité parlementaire. Pour l'APN, le premier député à avoir fait les frais de la levée de l'immunité parlementaire est poursuivi, au niveau de la Cour de Tlemcen. Il s'est rendu coupable d'une infraction relative à l'affichage en dehors des emplacements réservés pour ce faire, faits prévus et punis par l'article 290 de l'ordonnance n° 21-01 du 10 mars 2021, modifiée et complétée, portant loi organique relative au régime électoral. La députée S A, interpellée alors l'autorité



de nationale de surveillance des élections sur cette infraction ne s'est pas exécutée, ce qui a eu pour conséquences d'influencer l'opinion publique, d'une part et d'inciter certains candidats à agir de même.

Par ailleurs, un autre député, élu dans la circonscription d'Oran, fait l'objet de deux dossiers judiciaires pendants au niveau de la Cour d'Oran.

Les faits les faits qui lui sont imputés revêtent un caractère pénal, dont la première affaire concerne le délit de non-respect des documents d'urbanisme approuvés par l'autorité compétente et le supposé délit d'abus de pouvoir, faits prévus et réprimés par les articles 76 et 77 de la loi relative à l'aménagement et l'urbanisme, et les articles 38 et 50 de la loi n°

03-03 du 17 février 2003 relative aux zones d'expansion et sites touristiques, ainsi que par l'article 32 (alinéa 1er) de la loi n° 06-01 du 21 du 20 février 2006, modifiée et complétée, relative à la prévention et à la lutte contre la corruption. Quant à la seconde affaire, elle concerne le délit de diffamation, faits prévus et réprimés par les articles 296 et 298 du code pénal. Un député de Tipaza a lui aussi perdu son immunité parlementaire car il est poursuivi dans une affaire de corruption. Un autre député est lui poursuivi à la Cour de Tipaza pour le délit d'abus de fonction en violation des lois et des règlements. La Cour constitutionnelle précise, en outre, que toutes ces décisions ont été notifiées au Premier ministre.

K. H.

SIGNATURE DE LA CONVENTION PORTANT ORGANISATION DE L'IATF À ALGER EN 2025

## Larbaoui préside la cérémonie

Le Premier ministre, M. Nadir Larbaoui, a présidé hier à Alger, la cérémonie de signature, par le Gouvernement algérien et la Banque africaine d'import-export (Afreximbank), de la convention portant organisation, à Alger, de la 4<sup>e</sup> édition de la Foire commerciale intra-africaine (IATF) en 2025. La cérémonie de signature se déroule au Centre international de conférences (CIC) Abdelatif-Rahal (Alger), en présence de membres du Gouvernement, du conseiller auprès du président de la République chargé du commerce, de l'approvisionnement, du

contrôle et de l'import-export, M. Kamel Rezig, et de l'ancien président nigérian, président du Conseil consultatif de l'IATF, M. Olusegun Obasanjo. Dans une allocution prononcée à cette occasion, le ministre du Commerce et de la Promotion des exportations, M. Tayeb Zitouni, a affirmé que l'organisation, à Alger, de la 4<sup>e</sup> édition de la Foire commerciale intra-africaine "intervient dans le cadre de la concrétisation de la stratégie du président de la République, M. Abdelmadjid Tebboune, visant à renforcer l'intégration africaine et à promouvoir la coopération

économique entre les pays de notre continent, en vue d'asseoir une base économique forte pour réaliser le développement durable et le bien-être des peuples d'Afrique". Le dossier de l'Algérie pour l'organisation de cette manifestation économique continentale a été retenu en novembre 2023, après l'évaluation positive faite par la Commission de l'Union africaine (UA) concernant les infrastructures de base dont dispose l'Algérie pour abriter l'événement, et ce, lors de la visite d'une délégation de la Commission en Algérie en juin 2023.

R. N.

SOUTIEN À LA PALESTINE

## Le PM palestinien exprime sa gratitude envers l'Algérie

PAR LAKHDARI BRAHIM

Mohammad Mustafa, Premier ministre et ministre des Affaires étrangères et des Expatriés de Palestine, a chaleureusement salué l'engagement constant de l'Algérie envers la cause palestinienne.

Il a particulièrement loué les efforts déployés par l'Algérie pour promouvoir la pleine adhésion de la Palestine aux Nations unies et pour son assistance humanitaire à la population de Ghaza, victime de l'agression israélienne brutale. Lors d'une déclaration à la presse à l'issue de son audience avec le président

Abdelmadjid Tebboune à Alger, Mustafa a transmis les remerciements du président palestinien Mahmoud Abbas et du peuple palestinien à l'Algérie pour son soutien indéfectible. Il a également exprimé sa gratitude pour les efforts diplomatiques de l'Algérie et son rôle au sein du Conseil de sécurité en faveur des droits du peuple palestinien.

Le Premier ministre palestinien a également salué le soutien de l'Algérie aux efforts humanitaires dans la bande de Ghaza, en proie à une guerre dévastatrice. Il a souligné l'importance de faciliter les opérations de secours pour permettre un

acheminement plus rapide et plus abondant de l'aide humanitaire à Ghaza, afin d'atténuer la souffrance des enfants palestiniens et de leur permettre de rester dans leur patrie.

**Perspectives d'avenir**

Mustafa a exprimé le souhait que les efforts de secours soient intensifiés, sous réserve des conditions permettant une telle action. Il a souligné «l'importance cruciale de ces efforts pour soulager la situation inhumaine à Ghaza et garantir la sécurité et le bien-être des civils palestiniens.» Le Président Tebboune a assuré à

Mustafa que le soutien de l'Algérie à la Palestine se poursuivrait jusqu'à ce que celle-ci obtienne sa pleine adhésion aux Nations unies et sa pleine indépendance. Il a également souligné «la volonté de l'Algérie d'intensifier ses efforts de secours en Ghaza dès que possible.»

L'Algérie continue d'être un pilier de soutien essentiel pour la Palestine, tant sur le plan diplomatique qu'humanitaire. Son engagement indéfectible envers la cause palestinienne témoigne de sa solidarité et de son soutien à la justice et à la dignité pour tous les peuples opprimés.

L. B.

### ALGÉRIE-RUSSIE Said Chanegriha reçoit Mikhaïl Bogdanov

Le chef d'état-major de l'armée nationale populaire, le général d'armée, Said Chanegriha, a reçu, hier, le vice-ministre des Affaires étrangères, Représentant spécial du président de la Fédération de Russie pour le Moyen-Orient et l'Afrique, Mikhaïl Bogdanov.

Selon un communiqué du ministère de la Défense nationale, l'audience s'est déroulée en présence des officiers supérieurs de l'état-major de l'Armée nationale populaire, du ministère de la Défense nationale et des membres de la délégation russe. Au cours de cette réunion, les deux parties ont échangé des analyses et des points de vue sur des questions d'intérêt commun.

### JUSTICE L'Algérie et la Russie signent le programme exécutif de coopération

Le Programme exécutif de coopération entre le ministère de la Justice algérien et le Parquet général russe (2024-2025) a été signé hier à Alger. Organisée au siège du ministère de la Justice, la cérémonie de signature de ce Programme exécutif de coopération a été présidée par le ministre de la Justice, garde des Sceaux, M. Abderrachid Tabi, et le Procureur général de la Fédération de Russie, M. Igor Krasnov. Les deux parties avaient auparavant tenu une séance de travail ayant réuni les délégations des deux pays.

R. N.

PRÉPARATIFS POUR LA PROCHAINE SAISON ESTIVALE

# Air Algérie, sur le qui vive !

*L'amélioration des conditions sécuritaires que certaines parties veulent ternir et celle des infrastructures touristiques qui poussent comme des champignons à travers tout le territoire national, et surtout la restructuration et le développement de la compagnie nationale « Air Algérie » qui commence à reprendre des couleurs incitent les Algériens vivants en exil et même les étrangers à découvrir notre pays.*

PAR IDIR AMMOUR

Leur nombre augmente progressivement, voire à pas de géant. Ainsi pour cette année, l'activité touristique a rebondi et les voyages intérieurs et en provenance de l'étranger, notamment de France, d'Italie et bien d'autres destinations, ont contribué à l'amélioration de la reprise du tourisme, et les chiffres sont là. En effet, les statistiques d'Air Algérie pour 2023 montrent une progression du trafic de 67% sur les lignes internationales et 13% sur les lignes domestiques, avec un volume global d'activité chiffré à 7,27 millions de passagers, selon les chiffres dévoilés par le DG de la compagnie, Yacine Benslimane. La performance globale a été stimulée entre autres par le trafic de



la saison estivale, une période marquée notamment par l'ajout de vols supplémentaires sur les destinations comme la France (103 vols), Istanbul (9 vols), Moscou (3 vols) Saint-Petersbourg (3 vols) ainsi que la réouverture des lignes Alger-Alicante (Espagne) (1 vol) et Oran-Alicante (2 vols). En 2023, Air Algérie a également agrandi son réseau africain, ouvrant 4 nouvelles lignes vers Johannesburg (Afrique du Sud), Abidjan (Côte d'Ivoire), Douala (Cameroun) et Addis-Abeba (Éthiopie). Pour 2024, les perspectives de la campagne algérienne, portent, selon son directeur général, sur l'ouverture de 7 nouvelles lignes dont certaines en Afrique, notamment Libreville (Gabon), Abuja (Nigeria), et N'Djamena (Tchad). Ses projets concernent de même, le renforcement de la digitalisation des services, la création d'un hub cargo, etc. Conformément à cette feuille de route qui fait partie de son plan d'expansion, le transporteur a

commandé 15 nouveaux aéronefs chez les constructeurs Boeing et Airbus et demandé la location de plusieurs autres appareils. Sachant que la saison estivale approche à grands pas, les autorités, tous secteurs confondus, sont déjà sur le qui-vive pour être fin prêts au rendez-vous estival. Car, il est attendu une grande affluence en vue de passer leurs congés près des leurs. Et ce, compte tenu surtout de l'intérêt particulier du Président Tebboune à l'égard de la diaspora. À ce titre, l'espoir semble revenir au sein de nos compatriotes après l'annonce faite de réduire de 50% les prix des billets. Outre les tarifs, les conditions d'accueil ont également été placées parmi les grandes préoccupations de l'État algérien. Fini donc le spectre de la peur et d'angoisse qui déploie ses ailes sans scrupules. En effet, c'est le cas la compagnie nationale « Air Algérie », qui s'est mise déjà au travail surtout après la réussite de son mois de Ramadhan, ladite Compagnie

aérienne nationale prépare déjà la saison estivale. Aussi, en prévision de ces débarquements qui se feront tout au long de la saison estivale, les autorités ont mis en place tous les moyens nécessaires susceptibles de faciliter les procédures au niveau sécuritaire et douaniers. Pour Brahim Merad, « il appartient à tous les services concernés par l'accueil de la communauté, dont les deux corps de la Sûreté nationale et les Douanes, de coordonner leurs efforts pour le confort des voyageurs. Sous l'impulsion de son nouveau P-DG, Hamza Benhamouda, la compagnie a mis en place un plan spécial pour les grandes vacances d'été. 42 vols hebdomadaires supplémentaires ont ainsi été programmés. « Ces 42 vols supplémentaires se feront chaque semaine vers et depuis 11 aéroports intérieurs durant la période estivale », précise le transporteur national dans un communiqué. La compagnie s'engage également à améliorer l'expérience des voyageurs en investissant dans de nouveaux avions. Déjà, en début d'année, Air Algérie a loué trois avions gros porteurs, avec un total prévu d'une dizaine d'appareils affrétés d'ici l'été. Cette expansion de la flotte permettra à Air Algérie de mieux servir sa clientèle et de répondre efficacement à la demande croissante de voyages. En mettant en place ce programme spécial pour l'été, Air Algérie souhaite offrir à sa clientèle la possibilité de voyager en toute tranquillité, sans les tracas liés aux pénuries de places et aux prix exorbitants. Cette initiative vise également à renforcer la corde ombilicale qui lie nos frères vivant à l'étranger et notre mère Algérie. **I.A.**

ALGÉRIE POSTE ORGANISE UNE CONFÉRENCE SOUS LE THÈME :

## « Finance intelligente : Naviguer le futur avec l'IA »

PAR ROSA CHAOUI

Une conférence sur le thème "Finance intelligente: naviguer le futur avec l'IA" a été organisée, hier à Alger, par

### PÉTROLE

## Le Brent à 89,47 dollars

Les prix du pétrole baissent hier, le marché tablant sur une désescalade après des tensions dans la région du Moyen-Orient.

Le prix du baril de Brent de la mer du Nord, pour livraison en juin perdait dans la matinée 1,08% à 89,47 dollars. Son équivalent américain, le baril de West Texas Intermediate (WTI), pour livraison en mai, baissait de 1,21%, à 84,62 dollars.

Les deux références mondiales du pétrole perdaient ainsi du terrain, le marché considérant que la désescalade est la voie la plus probable dans la région, commentent des analystes. Toutefois, les risques géopolitiques resteront élevés dans les semaines à venir, « ce qui mettra les marchés du pétrole sur le qui-vive », estiment-ils.

R. N

Algérie Poste avec la participation d'experts et acteurs du secteur financier, en vue d'explorer le potentiel transformateur de l'intelligence artificielle (IA). Cette rencontre qui s'est déroulée en présence du ministre de la Poste et des Télécommunications, Karim Bibi Triki, a mis en lumière les opportunités et les défis liés à l'intégration de l'IA dans le paysage financier algérien, avec pour objectif de favoriser un échange constructif entre les différents acteurs du secteur afin de stimuler l'innovation et de promouvoir une finance plus inclusive et efficiente.

La rencontre a permis d'approfondir les connaissances sur les opportunités offertes par l'IA, à travers la présentation notamment d'études de cas illustrant les applications réussies de l'IA dans la gestion des risques, l'innovation financière et l'analyse de données pour une prise de décision éclairée en temps réel.

A cette occasion, M. Bibi Triki a relevé que le secteur des services financiers « connaît des transformations rapides grâce aux progrès technologiques, dont l'IA, qui joue un rôle important en offrant des solutions et des applications innovantes renforçant l'efficacité des performances, améliorant l'expérience client et renforçant la sécurité des

transactions financières. »

Il a souligné à cet effet, que Algérie Poste est « engagée dans une démarche de modernisation de sa gestion et de ses services afin d'offrir un service public à la hauteur des attentes des citoyens et de tous les acteurs. »

Il a précisé que cette conférence « s'inscrit dans le cadre de la volonté de l'institution d'adopter les dernières technologies, telles que l'intelligence artificielle, et de s'ouvrir à son environnement, comme les universités, les centres de recherche et les startups, afin d'encourager l'innovation et d'améliorer ses performances. »

De son côté, le directeur général d'Algérie Poste, Louai Zaidi, a indiqué que cet évènement constitue une « étape cruciale » et un « tournant décisif » dans le parcours de l'entreprise en sa qualité d'établissement public, « pionnier dans l'industrie financière intelligente et qui vise à partager son expérience en la matière et de bénéficier des propositions et approches pour améliorer l'usage financier et numérique de ses clients. »

Pour sa part, l'expert en IA, Mourad Bouache, a mis en avant l'impact de l'utilisation de l'IA dans les analyses financières, soutenant que cette technologie permet, entre autres, de « prévoir les ten-

dances du marché avec une précision déconcertante et générer des scénarios financiers complexes en quelques secondes. » De son côté, Mohamed Benaoumeur Senouci, spécialiste dans le domaine de l'IA, a fait observer que cette technologie « permet d'automatiser des tâches manuelles chronophages, libérant ainsi les employés pour se concentrer sur des activités à forte valeur ajoutée. » L'adoption de l'intelligence artificielle n'est pas sans risques, ont fait savoir d'autres intervenants, mettant en garde notamment contre les cybermenaces, la criminalité financière et les risques liés aux deepfake (contenus IA multimédias hyperréalistes, souvent trompeurs), appelant à mettre en place des « mesures de sécurité robustes pour protéger les systèmes financiers et préserver la confiance des utilisateurs. » En marge de la conférence, un protocole d'accord a été signé entre Algérie Poste et l'École nationale supérieure d'intelligence artificielle visant à développer une « approche collaborative » solide et bénéfique, avec notamment l'intérêt commun de faire valoir l'expertise de chacune des deux parties afin d'enrichir les solutions et services technologiques innovants proposés sur le marché algérien.

R. C.

RIPOSTE IRANIENNE CONTRE L'ENTITÉ SIONISTE

## La mission de l'Algérie auprès de l'ONU appelle toutes les parties à la retenue

*La mission de l'Algérie auprès de l'ONU a affirmé, dimanche, que l'Algérie, suit avec une grande préoccupation et une profonde inquiétude, les développements survenus au Moyen Orient suite à l'attaque militaire iranienne ayant ciblé des sites militaires de l'entité sioniste, en riposte à l'agression contre l'Ambassade iranienne à Damas, appelant toutes les parties à la retenue pour éviter toute escalade dans la région.*

PAR RAHIMA RAHMOUNI

Dans son allocution, le vice-représentant permanent de l'Algérie auprès de l'ONU, M.Nassim Gaouaoui a affirmé à l'issue du briefing détaillé du Secrétaire général des Nations Unies, Antonio Guterres sur les développements survenus au Moyen Orient samedi, après la riposte militaire iranienne contre des sites sionistes que « la situation risque de déclencher une escalade grave pouvant entraîner la région et le monde entier dans une phase plus dangereuse où les choses pourraient devenir hors contrôle, dont la forme et les conséquences sont imprévisibles. » Et d'ajouter, « L'Algérie suit ces développements avec une grande préoccupation et une profonde inquiétude, et

met en garde contre les graves conséquences de toute expansion du conflit au Moyen-Orient. » « Ni la région, ni le monde ne peuvent supporter une autre guerre », a souligné M. Gaouaoui, ajoutant « Nous avons mis en garde, lors de la session du Conseil de sécurité qui a examiné les attaques de l'occupant israélien contre l'ambassade iranienne à Damas en début de ce mois, contre les dangers de ne pas mettre un terme au comportement de l'occupation et de son arrogance dans la région. » « Nous avons également souligné que cet acte dangereux pourrait entraîner toute la région dans le conflit, Aujourd'hui la justesse de notre opinion et la sincérité de notre mise en garde se manifestent. »

Le Moyen-Orient, a-t-il poursuivi, « passe par une conjoncture délicate qui impose à tous les acteurs internationaux à faire prévaloir la voix de la sagesse, afin que nous surpasserions ensemble cette étape critique vers le bon port. La paix et la sécurité internationales ne sauraient être réalisées sans porter haut et fort les principes et les portées des Nations unies et la soumission de tous au droit international. » Le diplomate algérien a déploré « la politique de deux poids deux mesures, la modulation des règles du droit international et les lectures contradictoires qui y sont données selon les intérêts et les passions, menacent de remettre en cause notre ordre international basé sur la primauté du droit. Nous sommes, aujourd'hui, à la croisée des chemins. Soit nous nous attachons au droit international sans altération ou opportunisme soit nous sombrons dans l'anarchie et l'instabilité. » Selon M. Gaouaoui, « les crises au Moyen-

Orient sont liées organiquement et ne peuvent étre vues séparément. Ainsi, il importe de traiter les causes radicales de ces crises, à savoir l'occupation israélienne, et les derniers développements ne peuvent occulter la cause centrale, qui est l'agression contre le peuple palestinien sans défense à Ghaza. De même, les derniers développements ne peuvent prétendre au prétexte ou à une couverture pour lancer une offensive terrestre contre Rafah. » « Toute attaque sur Rafah est totalement inacceptable et il importe d'éviter son exécution, car ses retombées sur la sécurité et la stabilité de la région seront catastrophiques », a-t-il dit, ajoutant que « l'apaisement de la situation au Moyen-Orient, sur le court terme, passerait inévitablement par un cessez-le-feu immédiat à Ghaza, et par l'arrêt de la machine de tuerie barbare et du châtiment collectif à l'encontre du peuple palestinien, et que la paix et la sécurité durables dans la région, sur le long terme, se concrétisent uniquement en permettant au peuple palestinien d'accéder à ses droits légitimes et inaliénables, et de mettre fin à l'occupation israélienne de l'ensemble des terres arabes. »

À cet égard, a-t-il enchaîné, « le Conseil de sécurité doit assumer ses responsabilités dans la préservation de la paix et de la sécurité internationales, et de prévenir la détérioration de la situation davantage en imposant un cessez-le-feu immédiat et permanent à Ghaza, et d'œuvrer sérieusement ensuite à l'établissement de l'Etat palestinien indépendant avec Al-Qods comme capitale, et de mettre fin à l'occupation israélienne de toutes les terres arabes. »

R. R.

## L'ATTAQUE SIONISTE CONTRE LE CONSULAT IRANIEN À DAMAS Une diversion de l'opinion publique sur le génocide à Ghaza

PAR CHAHINA ASTOUATI

Ce qui se produit actuellement au Moyen et Proche-Orient est vraisemblablement un lent processus d'embrasement très préoccupant visant à enfoncer toute la région dans une instabilité et insécurité permanentes servant les visées expansionnistes de l'entité sioniste avec le soutien des Occidentaux et dont la finalité est leur mainmise sur les richesses naturelles de toute la région. C'est ce qu'a déclaré hier l'expert en questions géopolitiques, sécu-

ritaires et de migration, M. Hacène Kacimi qui s'exprimait à l'émission L'invité de la rédaction de la chaîne 3 de la Radio Algérienne. « Nous assistons à une succession et superposition de crises qui se développe dans toute la région. A l'origine, le sionisme et ses acteurs radicaux qui mènent une politique du jusqu'aboutisme prônant la violence et l'extension des territoires occupés avec une volonté d'entraîner plusieurs Etats dans une guerre régionale », a-t-il ajouté. Il précise à juste titre que « l'attaque du

consulat iranien à Damas n'est rien d'autre qu'une volonté manifeste de faire diversion pour détourner l'opinion publique internationale sur le génocide du peuple palestinien qui se poursuit et s'intensifie, et où l'humanité est malmenée dans ses valeurs. » L'objectif, et qui ne date pas d'aujourd'hui, est celui de poursuivre « le morcellement de la région du Moyen-Orient et le démantèlement des frontières pour installer l'omnipotence et la suprématie de l'entité sioniste. »

C. A.

GÉNOCIDÉ SIONISTE À GHAZA

## L'armée sioniste commet 16 massacres par jour

PAR RANIA NAILI

L'armée d'occupation sioniste commet en moyenne 16 massacres par jour dans la bande de Ghaza depuis le 7 octobre, où elle mène une agression sauvage, selon un nouveau rapport. Dans ce document publié par le bureau des médias de l'enclave palestinienne qui rapporte que l'armée sioniste a commis « 2 973 massacres dans la bande de Ghaza, soit 16 massacres par jour depuis le 7 octobre 2023. » Le rapport indique que 7 000 personnes sont, soit coincées sous les décombres, soit portées disparues. Il est indiqué également

dans le rapport que 72 % des personnes exposées aux attaques à Ghaza sont des femmes et des enfants. D'après le document, l'armée sioniste a largué plus de 70 000 tonnes d'explosifs sur Ghaza en six mois d'agression, ciblant non seulement les zones civiles mais également le secteur de la santé, entraînant la mort de 485 agents de santé et 66 membres de la Protection civile. Le rapport fait état en outre de 11 000 blessés malades qui nécessitent des soins urgents à l'étranger et signale 1 089 000 cas de maladies infectieuses et plus de 8 000 cas d'hépatite A. Aussi, plus de 60 000 femmes

enceintes à Ghaza ne peuvent pas recevoir des soins de santé, et 350 000 personnes atteintes de maladies chroniques risquent de mourir faute de médicaments. Selon le même document, « un total de 290 000 maisons ont été endommagées et 305 écoles et universités ont été touchées. » Il a également été indiqué que l'occupant a ciblé 159 établissements de santé et rendu 53 centres de santé et 32 hôpitaux inopérants. Le patrimoine culturel palestinien n'a pas échappé aux attaques de l'armée sioniste qui a détruit 203 biens historiques et culturels, selon le rapport.

R. N.

COMMETTANT DES  
INCENDIES ET DES MEURTRES

## Les colons se déchainent en Cisjordanie occupée

Une cinquantaine de Palestiniens ont été blessés et au moins deux autres sont tombés en martyrs depuis vendredi dans des attaques de colons en Cisjordanie occupée, tandis que les forces sionistes ont tué au moins deux personnes lors de raids à travers le territoire palestinien occupé, ont rapporté des médias.

Des sources locales citées par l'agence de presse palestinienne (Wafa) ont indiqué qu'un jeune homme (29 ans) de la bourgade de Sarra, à l'ouest de Naplouse, a été touché par deux balles à la main et au pied, alors qu'il se trouvait près du mur de séparation dans le village de Habla. Le citoyen Alaa Omar Abu Ghalioun (42 ans) a subi des blessures suite à l'invasion des colons dans la bourgade d'Al-Khader, au sud de Beitlehem. Un groupe de colons, sous la protection des forces d'occupation, ont sévèrement battu Abu Ghalioun, alors qu'il se trouvait dans ses terres dans la zone Batin Al-Maasi, au sud de la ville. Selon des médias, Jihad Abu Alia, 26 ans, a été tué par balle à al-Mughayyir vendredi, et au moins 25 autres ont été blessés. Samedi, des troupes sionistes ont entravé la circulation de l'ambulance transportant le corps d'Abu Alia pour les funérailles.

Le même jour, les colons sont retournés à al-Mughayyir et se sont déchainés, incendiant une douzaine de maisons et de voitures, et tirant à balles réelles sur les gens. Au moins six villageois ont été blessés, dont un gravement à la tête. Les colons ont également attaqué d'autres villages environnants, notamment Duma, Beit Furik et Qusra. Plusieurs Palestiniens ont été blessés par balle et des dizaines de maisons ont été incendiées à Douma. Selon l'agence Wafa, les forces sionistes ont saisi deux maisons de la ville et les ont transformées en centres d'enquête sur le terrain, les forces fouillant plusieurs maisons alors que les colons attaquaient simultanément le village. Plus tard, samedi soir, des colons ont attaqué d'autres villages palestiniens, notamment la ville palestinienne de Beitin à l'extérieur de Ramallah et al-Bireh, où les colons ont tué un garçon palestinien de 17 ans, rapporte la même agence. Des colons armés ont également attaqué la ville de Sinjil, blessant 2 personnes par tirs réels. Dans la région de Naplouse, au nord de la Cisjordanie, des colons ont attaqué des véhicules palestiniens circulant sur les routes autour de la ville. Au moins un Palestinien a été blessé sur une route de Naplouse par des jets de pierres de colons. Les colons ont également attaqué la région d'Ein al Hilweh dans la vallée du Jourdain, un petit hameau du gouvernorat d'El Khalil, dans le sud de la Cisjordanie, ainsi que les zones autour de Qalqiliya, Salfit et al-Sawiya, dans le nord de la Cisjordanie.

Au moins deux Palestiniens ont été tués par l'armée sioniste depuis vendredi lors de raids dans la ville de Tubas et dans le camp de réfugiés d'al-Faraa.

R. N.

## Equipe d'Algérie : La participation de Bennacer à la CAN-2023 menacée ?

*La participation d'Ismaël Bennacer à la CAN-2023 avec l'équipe d'Algérie est menacée. Le milieu de terrain des Verts ne devrait pas être de nouveau opérationnel avant 2024, selon Sky Sports.*



SUPERCOUPE D'AFRIQUE 2023

### 3 propositions pour abriter Al-Ahly-USMA



## COUPE D'ALGÉRIE DE FOOTBALL

# Le MC Alger s'envole en demi-finale

L'équipe du MC Alger s'est qualifiée à la demi-finale de la Coupe d'Algérie de football, en éliminant, en quart de finale, le WA Tlemcen sur le score de 2-0, mi-temps (1-0), dimanche soir au stade olympique du 5-Juillet (Alger).

Le meneur du Mouloudia, Youcef Belaïli, a ouvert le score sur penalty à la 45e, suite à une faute que lui-même a provoqué dans la surface de réparation. En seconde période, le remplaçant Ouattara a marqué le but de l'assurance à la 78e, après une action à quatre touches dans la surface de réparation des Tlemcéniens qui s'achève avec un but au fond des filets du gardien Yasser Lahbeb.



VOLLEY-BALL ALGÉRIE, CHAMPIONNAT D'AFRIQUE DES CLUBS

## Les adversaires du WAT et de l'ASVB connus

Le WA Tlemcen et l'ASVB Blida, représentants algériens au Championnat d'Afrique des clubs de volley-ball 2024 messieurs, prévu du 14 au 26 avril au Caire en Egypte, sont désormais fixés sur leurs adversaires au premier tour de la compétition, à l'issue du tirage au sort effectué dans la capitale égyptienne. Pour sa première participation à cette compé-

titution continentale, le WA Tlemcen aura comme adversaires dans le groupe B, le Mouloudia Bou Salem (Tunisie), l'Al Nasr SC (Libye), le Wolaitta SC (Ethiopie) et l'AS INJS (Côte d'Ivoire). L'autre représentant algérien, l'ASVB Blida, fera partie du groupe C aux côtés de Rukinzo VB (Burundi), Gisagara VB (Rwanda), Prisons (Kenya), Club

Espoir (RD Congo) et Port autonome de Douala (Cameroun). Le groupe A est composé des clubs d'Ahly SC (organisateur), Mughar Cement Factory SC (Ethiopie), Fath Union Sport (Maroc), Equity, (Kenya), Green Team (RD Congo). Le groupe D comprend les formations de la Garde républicaine VB (RD Congo), Port Authority (Kenya), Police VB

(Rwanda) et Wolves Université (Zimbabwe). Lors de la dernière édition Championnat d'Afrique des clubs de volley-ball, disputée en 2023 en Tunisie, le Mouloudia Bou Salem avait été sacré devant le Zamalek SC, alors que l'équipe algérienne de la JSC Ouled Aduane s'était hissée à la troisième place du podium pour sa première participation.

TENNIS/CHAMPIONNAT D'AFRIQUE ITF/CAT U16

## L'Algérie pour déjouer les pronostics

Pour la deuxième année de suite, l'Algérie sera le pays hôte du Championnat d'Afrique ITF/CAT des U16 «garçons et filles», prévu du 15 au 20 avril 2024 au Tennis club de Bachdjarah (Alger), où les sélections algériennes ambitionnent de créer la surprise en présence des ténors africains. Une 46e édition qui s'annonce difficile pour les représentants algériens, surtout en garçons, étant donné que les meilleurs du continent ont confirmé leur présence au Tennis club de Bachdjarah. Conscients de la difficulté de la mission, les Algériens ne devront pas pour autant baisser les bras, mais essayeront tout de même de lutter jusqu'au bout afin de «tirer leur épingle du jeu» face aux leaders africains. «Nous allons jouer le titre qui nous a échappé l'an dernier notamment

chez la catégorie des filles. Nos chances sont intactes avec notre meilleure athlète, en l'occurrence Maria Badache. Cette dernière, tête de série N1 et grande favorite pour le sacre final, aura son mot à dire à domicile», a déclaré à l'APS, Nabil Cheriak, président de la Fédération algérienne de tennis (FAT). Et d'enchaîner: «Pour les garçons, le niveau technique sera plus élevé mais je suis persuadé que les nôtres vont se surpasser et créer quelques surprises. Je m'attends à une présence importante du public pour soutenir ces jeunes qui tacheront de représenter dignement l'Algérie». L'Algérie participera au rendez-vous avec douze (12) athlètes dont six (06) filles. L'équipe des garçons sera encadrée par l'entraîneur Sid Ali Akili, alors que celle des filles sera dirigée par Ahmed Ouadane.

### Habitués à l'organisation des grands événements

Concernant l'organisation de cet événement majeur, le président de la FAT a souligné que l'instance fédérale fournira tous les moyens nécessaires pour la réussite de cette nouvelle édition. «Nous sommes très heureux d'annoncer l'organisation de ce rendez-vous continental pour la deuxième année de suite. Je pense que le choix de l'Algérie a été dicté par la réussite de l'édition de 2023 et de la série de compétitions internationales que nous avons organisées l'année dernière», a déclaré à l'APS, Nabil Cheriak. Soixante-quatre (64) athlètes dont trente-deux filles (32) issus de 16 pays sont inscrits dans la liste initiale, à savoir: l'Algérie (pays hôte), la Tunisie, le Maroc, l'Egypte, le

Cameroun, Madagascar, le Nigéria, le Mozambique, le Botswana, le Ghana, l'Ile Maurice, le Kenya, le Zimbabwe, le Togo, l'Angola et le Lesotho. «J'estime que le nombre des pays qui seront présents en Algérie est important. L'infrastructure de Bachdjarah détient toutes les commodités demandées et nous allons assurer une bonne organisation pour faire de cet événement une grande fête sur tous les plans», a conclu le président. Les tableaux de la compétition seront dirigés par le juge arbitre algérien Amine Mohatet, titulaire d'un White Badge. Ce rendez-vous continental est organisé par la Fédération algérienne de tennis (FAT), en collaboration avec la Confédération africaine de tennis (CAT) et la Fédération internationale de tennis (ITF).



## TOUR D'ALGÉRIE 2024

# Une 24<sup>e</sup> édition en 10 étapes et avec 3 Grands Prix

Le Tour d'Algérie cycliste (TAC 2024) se déroulera en 10 étapes dans la période s'étalant du 12 au 21 mai prochain. Cette 24<sup>e</sup> édition du tour national de la petite reine algérienne sera enrichie par trois Grands Prix et verra la participation de 19 formations, dont 6 algériennes, a-t-on appris auprès de la Fédération algérienne de cyclisme (FAC).

Après la réussite de la précédente édition, organisée en 10 étapes, la FAC a reçu le feu vert de la part de l'Union cycliste internationale (UCI) afin de reconduire le même mode d'organisation de l'édition 2024.

Ainsi, le coup d'envoi de la compétition sera donné le 12 mai, à partir d'Oran, pour un périple de plus de 1000 km. La caravane du tour va, donc, sillonner le nord du pays d'Ouest en Est pour arriver à Annaba en passant par les wilayas de Sidi Bel-Abbès, Mostaganem, Chlef, Blida, Alger, Bouira, Sétif, Constantine, Skikda et Guelma. Selon la FAC, le TAC, version 2024 connaîtra une forte participation. En effet, 13 formations étrangères et 6 algériennes ont confirmé leur présence pour en découdre sur le bitume algérien et tenter de succéder au Français Paul Hennequin (Nice Métropole Côte d'Azur), sacré vainqueur tour l'année dernière. Côté participation étrangère, il y aura des écuries africaines, européennes et même une venant des Etats-Unis.



### Programme du Tour d'Algérie 2024 :

1<sup>re</sup> étape (dimanche 12 mai) : Oran - Sidi Bel Abbes  
2<sup>e</sup> étape (lundi 13 mai) : Sidi bel Abbes - Mostaganem  
3<sup>e</sup> étape (mardi 14 mai) : Mostaganem - Ténès  
4<sup>e</sup> étape (mercredi 15 mai) : Chlef - Blida  
5<sup>e</sup> étape (jeudi 16 mai) : Blida - Bouira  
6<sup>e</sup> étape (vendredi 17 mai) : Bouira - Sétif  
7<sup>e</sup> étape (samedi 18 mai) : Sétif - Constantine  
8<sup>e</sup> étape (dimanche 19 mai) : Constantine - Skikda  
9<sup>e</sup> étape (lundi 20 mai) : Skikda - Annaba  
10<sup>e</sup> étape (mardi 21 mai) : Annaba - Guelma - Annaba

Concernant les chances nationales, elles seront défendues par le MC Alger, le NR Dely Ibrahim (Alger), l'Amel El Malah (Aïn-Témouchent), l'IRB El Kantara (Biskra) et le Club Majd Grara (Gharadaïa). Outre les dix étapes du Tour, les coureurs disputeront également trois Grands Prix, qui auront lieu sous forme de boucle fermée à Oran (11 mai), Annaba (22 mai) et Alger (24 mai).

### Programme des Grands Prix :

Grand Prix de la ville d'Oran (samedi 11 mai 2024) : 6,5 km x 17 tours (110,5 km)  
Grand Prix de la ville d'Annaba (mercredi 22 mai) : 1,6 km x 50 tours (80 km)  
Grand Prix de la ville d'Alger (vendredi 24 mai) : 1,65 km x 50 tours (82,5 km)

## Invaincu, un franco-algérien décroche le titre de champion du monde au ONE Championship

La star franco-algérienne invaincue du kickboxing, Alexis Nicolas, a remporté le titre mondial du poids léger lors de l'événement ONE Fight Night 21 du ONE Championship. Puisque son

adversaire était Regian Eersel, qui détenait le titre mondial depuis cinq ans dans la plus grande organisation d'arts martiaux au monde, les prévisions n'étaient pas en faveur de Nicolas.

Malgré ça, le combattant franco-algérien a entré dans l'événement principal avec toute sa confiance et un bilan impeccable. Cependant, Nicolas s'est montré plus efficace, évitant les

longs coups de poing d'Eersel et contre-attaquant efficacement son homologue surinamais devant une foule comblée au célèbre Lumpinee Boxing Stadium de Bangkok, en Thaïlande.

# SPORT

CHAMPIONNAT D'AFRIQUE DES CLUBS - GROUPE B (1ER J)

## Début difficile pour le WAT



Le WA Tlemcen, dont c'est la première participation au Championnat d'Afrique des clubs, a été dominé par la formation tunisienne du Mouloudia Bou Salem (3-0), à l'occasion de la première manche de la poule B.

La logique a été parfaitement respectée dans ce derby maghrébin. Il est vrai que les Tlemcéniens, qui sont en train de faire leur apprentissage dans un tournoi d'une telle envergure, n'ont pas été gâtés par le tirage au sort en ayant comme premier adversaire le tenant du titre, ni plus ni moins. Même si le score de cette partie paraît sévère, 3 sets à 0 (25-22, 25-23, 25-17), les gars de la capitale des Zianides ont essayé par tous les moyens de faire bonne figure et bousculer au mieux cette redoutable équipe tunisienne. De son côté, l'ASVB Blida (groupe C), second représentant algérien dans ce tournoi, a réussi son entame en lice. Les Blidéens ont disposé des Rwandais de Gisagara VB, sur le score de 3 sets à 1.

CHAMPIONNAT D'AFRIQUE DES CLUBS - GROUPE C (1ER J)

## Bonne entame de l'ASVB

L'ASVB Blida a réussi son entame de la 45e édition du Championnat d'Afrique des clubs en s'imposant face à la formation rwandaise de Gisagara VB (3-1), dimanche au Caire (Egypte), en match comptant pour la première journée du groupe C. Pour cette entrée en lice, la formation de la ville des Roses a été bousculée lors du premier set perdu sur le score de 18 à 25. Les Blidéens se sont repris rapidement en égalisant à un set partout (25-16), avant de confirmer leur suprématie en remportant coup sur coup les 3<sup>e</sup> et 4<sup>e</sup> sets (26-24 et 25-15). De son côté, le WA Tlemcen (groupe B), second représentant algérien dans ce tournoi, fera ses grands débuts dans cette compétition en donnant la réplique à l'équipe tunisienne du Mouloudia Bou Salem, tenante du trophée.

HANDISPORT-MONDIAUX DE JUDO POUR SOURDS

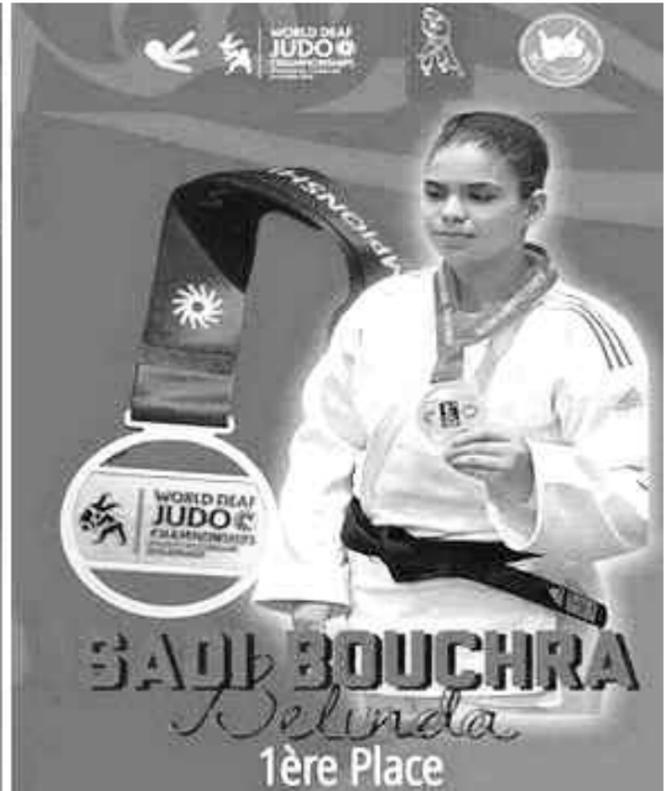
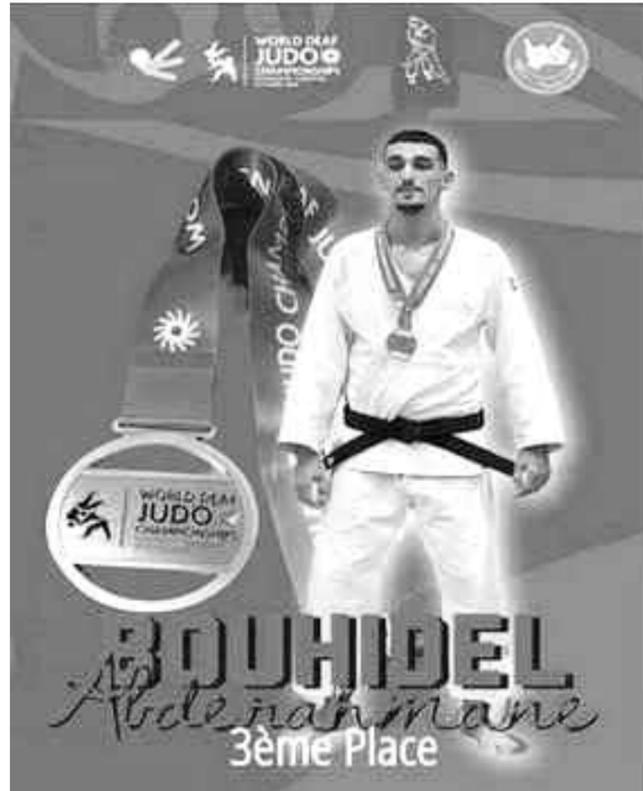
# Médaille d'or et une bronze pour l'Algérie au rendez-vous de Turkestan

La sélection algérienne de judo pour sourds a clôturé sa participation aux Championnats du monde (messieurs et dames) qui ont pris fin dimanche, avec une médaille d'or et une bronze, remportées respectivement par l'athlète Sadi Bouchra Belinda et Bouhidel Abderrahmane, lors de la compétition abritée par la ville de Turkestan en Kazakhstan du 10 au 15 avril 2024.

L'Algérie, qui était présente avec 5 athlètes, avait également empoché trois 7es places par Yusra Bensalah (-52kg), Fayçal Allal (-90kg) et Mohamed Amine Sahraoui (-100kg). Engagée dans la catégorie des -78kgs, Sadi Bouchra Belinda a remporté le titre suprême après avoir battu en finale la Kazakh Kramorova Anna par ippon.

Déjà en demi-finale, l'Algérienne avait démontré son intention de ne pas lâcher prise, et revenir au pays avec la médaille d'or, en éliminant, l'Ukrainienne Bala M., également, par la note suprême (ippon). D'ailleurs, cette dernière s'est rachetée en enlevant la médaille de bronze, alors que la seconde médaille de bronze est revenue à la Coréenne Choi S..

Pour sa part, Bouhidel Abderrahmane a pris le bronze de sa catégorie des -66kg, après avoir battu lors de la petite finale (pour la 3e place), le Kazakh Bysykatov par ippon. Le podium a été complété par le nouveau



champion du monde, le Japonais Sato M., vainqueur du Kazakh Aldibek Nurmukhammed par ippon.

Avec ses deux consécutions, l'Algérie termine à la 5e position au tableau des médailles sur 16 pays classés, alors que 24 nations, formant un total de plus de 300 athlètes (messieurs et dames) ont pris part aux Championnats du monde de judo pour sourds (messieurs et dames).

Interrogé sur les performances de ses athlètes, l'entraîneur national de judo pour sourds, Ouidir Mohand Oulhadj, s'est réjoui des médailles obtenues, déclarant : « Je suis très content pour ses résultats. La médaille d'or, remportée haut la main, par

Belinda note de la valeur du judo algérien dans cette catégorie.

L'athlète a réalisé un parcours exceptionnel et sans faute, gagnant des concurrentes de pays hôte et de l'Ukraine dont le niveau du judo n'est plus à présenter, mais chez ses handi-capés. »

Pour les autres athlètes, le coach a relevé aussi la bonne performance de Bouhidel (médaillé de bronze), « lui aussi qui fait un très acceptable parcours, Idem pour les autres s'étant classés en 7e position », a-t-il conclu. En prévision du rendez-vous de Turkestan en Kazakhstan, la sélection nationale de judo pour sourds « a bénéficié d'une bonne préparation », reconnaît l'entraîneur national, ajou-

tant « qu'un total de neuf stages de durée acceptable, a été effectué par l'ensemble des athlètes ».

Le coach national a estimé que le judo algérien pour sourds lancé en 2016, a beaucoup progressé, pour cela, « nous souhaitons que la catégorie des sourds mérite d'être accompagnée et de bénéficier de moyens pour espérer obtenir des résultats meilleurs lors des compétitions internationales », a-t-il souligné.

La Fédération des sourds d'Algérie est multidisciplinaire et gère plusieurs sports dont les disciplines phares : athlétisme, judo, futsal, tennis de table, natation, Jeux d'échecs, entre autres.

ALLEMAGNE

## Leverkusen champion, fin de onze saisons d'hégémonie du Bayern Munich

Le Bayer Leverkusen a remporté dimanche à domicile le premier titre de champion d'Allemagne de son histoire, et, par la même occasion, mis fin à onze saisons d'hégémonie du Bayern Munich sur le football allemand. En surclassant Brême 5 à 0 en clôture de la 29e journée de la Bundesliga, les hommes de Xabi Alonso, toujours invaincus, se sont assurés 16 points d'avance sur le Bayern Munich et Stuttgart. A cinq journées de la fin de la saison, ils ne peuvent plus être rejoints et s'emparent du « Schale », trophée remis au

champion qui fut propriété exclusive munichoise entre 2013 et 2023.

Pour décrocher le titre dès la 29e journée, troisième sacre le plus précoce après ceux du Bayern en 2014 (27e journée) et en 2013 (28e journée), les hommes de Xabi Alonso devaient s'imposer dimanche. C'est le meilleur buteur de Leverkusen, Victor Boniface, qui a ouvert le score dès la 25e minute sur penalty, après une faute sur Jonas Hofmann sanctionnée après recours à l'assistance vidéo.

A l'heure de jeu, Granit Xhaka a doublé pour offrir

trente minutes de pure euphorie. Florian Wirtz à la 68e minute s'est retrouvé à la conclusion d'un superbe mouvement collectif d'une magnifique frappe des 30 mètres.

### 43 matches sans défaite

Wirtz y est allé de son triplé en fin de rencontre, provoquant l'invasion du terrain avant les dernières secondes, dans une ambiance exceptionnelle. Et la fin du match s'est déroulée avec un léger nuage rouge, venu des fumigènes des ultras de Leverkusen.

Leverkusen a disputé dimanche son 43e match de la saison sans perdre (38 victoires, 5 matches nuls), égalant ainsi la performance de la Juventus Turin en 2011/12, à la différence près que les Bianconeri n'avaient pas de Coupe d'Europe à disputer à l'époque.

La moisson du Werskelf (le « onze de l'usine », surnom de l'équipe du club fondé par le chimiste Bayer en 1904) peut se poursuivre dans les prochaines semaines.

En Ligue Europa, ils affronteront jeudi West Ham à Londres en quarts de finale

retour, après un succès 2-0 à domicile il y a trois jours. Dans l'optique de cette rencontre, Xabi Alonso a d'ailleurs laissé au coup d'envoi trois de ses meilleurs joueurs (Florian Wirtz, Alejandro Grimaldo et Jeremie Frimpong) sur le banc pour le match du titre.

Et les coéquipiers de Lukas Hradecky fermeront leur saison par la finale de la Coupe d'Allemagne (programmée le 25 mai, trois jours après la finale de la Ligue Europa) contre Kaiserslautern, pensionnaire de 2e division.

BLIDA

## Renforcement du système de production d'eau potable avec 40 forages avant fin 2024



*Une quarantaine de nouveaux forages hydrauliques en cours de réalisation renforceront, avant la fin de l'année en cours (2024), le système de production d'eau potable de différentes communes de la wilaya de Blida, notamment celles enregistrant une importante extension urbaine, a-t-on appris, jeudi, auprès de la Direction locale des ressources en eau.*

Selon le directeur du secteur, Abdelkrim Allouche, ces projets destinés pour toute la wilaya,

concerneront en priorité les localités dont les forages ont enregistré une baisse de niveau (comme c'est le cas dans la partie Est de Blida), et celles à forte densité d'habitants à l'exemple des nouveaux pôles urbain.

La mise en service de ces forages permettra de mobiliser des quantités supplémentaires d'eau potable pour répondre aux besoins croissants de la wilaya en la matière, et ce, en raison de la création, ces dernières années, de nouveaux pôles comptant plusieurs dizaines de milliers de logements, a-t-il ajouté.

Ces forages s'ajouteront à une vingtaine d'autres entrées en exploitation depuis le début de cette année, a précisé le même responsable, soulignant l'enregistrement, le mois dernier,

d'une hausse de la production d'eau des forages, porté à près de 185.000 m<sup>3</sup> d'eau/Jour, grâce aux dernières importantes précipitations.

Sur un autre volet et au titre du renforcement des structures de stockage d'eau, M. Allouche a fait part du lancement, dernièrement, des travaux de réalisation de six (6) réservoirs de 15.000 et 30.000 m<sup>3</sup>, destinés au stockage des eaux dessalées affectées à la wilaya à partir de la Station de dessalement d'eau de mer (SDEM) Fouka-2 (Tipasa).

La SDEM de Fouka-2 assurera, à sa mise en service, un volume quotidien de près de 150.000 m<sup>3</sup> d'eau, au profit de Blida.

MOSTAGANEM

## Production de près de 300.000 quintaux d'olives cette année

La production oléicole a atteint un volume de près de 300.000 quintaux durant l'actuelle saison agricole (2023-2024), a-t-on appris samedi de la Direction des services agricoles (DSA) de la wilaya de Mostaganem. Le bilan définitif établi par le service de la Régulation et de l'appui technique de la DSA indique que la campagne de cueillette des olives, qui vient de s'achever dans cette collectivité locale du nord-ouest du pays, a permis d'enregistrer « une production abondante » d'olive de table estimée à 295.260 quintaux (qx) et un rendement appréciable évalué à 43 qx à l'hectare, a-t-on noté.

Le volume de production réalisé dépasse, à hauteur de 26%, les prévisions de la DSA, qui tablait sur un volume de 233.000 qx et un rende-

ment moyen de 34 qx à l'hectare, a fait observer la même source.

Il est à signaler que la production a été réalisée sur une superficie cumulée estimée à 6.817 hectares consacrée à la filière oléicole « peuplée » de quelque 11 millions d'oliviers, dont un million destiné à la production intensive.

Il convient de rappeler, par ailleurs, que la wilaya de Mostaganem a réalisé, durant la campagne de cueillette de 2022-2023, une production de 245 millions de qx, représentant une hausse de 50% en comparaison avec la

campagne précédente (2021-2022), qui a été marquée par un net recul de la production en raison des conditions climatiques défavorables, notamment la sécheresse qui avait sévi dans la

région.

La totalité de la production a été écoulee directement dans les marchés, en raison de l'absence, dans le territoire de la wilaya, d'unités de transformation de l'olive en huile d'olives, a fait savoir la même source.

A noter que la culture de l'olive, notamment les variétés « Sigoise » et « Chemlel », est pratiquée dans cette wilaya côtière, principalement au niveau des régions montagneuses Dahra, dans les communes de Achâacha et Sidi Lakhdar, situées toutes deux dans la partie orientale du territoire de la wilaya, ainsi qu'au niveau de la partie Sud, dite Plateau de Mostaganem, où elle est répandue dans les communes de Aïn Tedles, Bouguirat, Hassi Mamèche et Aïn-Nouissy.

CONSTANTINE

### 4 sites retenus pour la réalisation de logements AADL 3

Quatre sites viennent d'être retenus dans la wilaya de Constantine pour les projets de réalisation de logements au titre de la première tranche du programme AADL 3, a-t-on appris, dimanche, auprès des services de la wilaya.

Les assiettes foncières retenues pour la réalisation de logements dans le cadre de ce programme sont situées dans la localité Massinissa (commune d'El-Khroub), au quartier Serkina, dans la commune de Constantine et aux extensions Sud et Ouest à la circonscription administrative Ali-Mendjeli, a précisé la même source.

Le choix des assiettes foncières devant abriter la première tranche du programme AADL 3 a été effectué par une commission spécialisée composée de représentants des directions du logement, de l'urbanisme, de l'architecture et de la construction et des communes concernées, entre autres, a-t-on fait savoir.

Le lancement des souscriptions pour ce type de logement aura lieu avant la fin du semestre en cours, a-t-on indiqué, ajoutant que l'administration locale s'attèle à asseoir toutes les conditions nécessaires et éviter toute éventuelle contrainte pouvant entraver le lancement de ce programme.

ANNABA

### 30 blessés dans un accident de la circulation à Aïn-Berda

Un accident de la route survenu dimanche dans la commune d'Aïn-Berda, dans la wilaya d'Annaba, a fait 30 blessés, selon la direction de wilaya de la Protection civile.

L'accident, qui s'est produit sur la route nationale n° 21, près des limites administratives de la commune d'Aïn-Berda, provoqué par le dérapage puis le renversement d'un bus de transport de travailleurs du complexe sidérurgique d'El-Hadjar, a provoqué des blessures à 30 personnes âgées de 19 à 55 ans. Ces dernières ont reçu les premiers secours sur place avant d'être évacuées vers l'hôpital d'Aïn-Berda, a précisé la même source. Les services de sécurité territorialement compétents ont diligenté une enquête pour déterminer les circonstances de cet accident a-t-on conclu.

AAPI

# Plus de 400 nouvelles assiettes foncières proposées à partir de la semaine prochaine

*L'Agence algérienne de promotion de l'investissement (AAPI) compte, à partir de la semaine prochaine, proposer plus de 400 nouvelles assiettes foncières relevant de l'Etat, réparties à travers 25 wilayas, au profit d'investisseurs pour la réalisation de projets économiques, a fait savoir, dimanche à Alger, le directeur général (DG) de l'Agence, Omar Rekkache.*

M. Rekkache s'exprimait lors d'une allocution prononcée à l'occasion d'une cérémonie organisée par l'AAPI au siège de la Banque nationale de l'habitat (BNH), pour la remise des décisions provisoires d'octroi du foncier relevant du domaine privé de l'Etat, aux fins de réalisation de projets d'investissement, en présence du directeur de cabinet du Premier ministre, Mourad Slimane Benamer, du ministre de l'Industrie et de la Production pharmaceutique, Ali Aoun, du ministre de l'Habitat, de l'Urbanisme et de la Ville, Mohamed Tarek Belaribi, du ministre du Tourisme et de l'Artisanat, Mokhtar Didouche, du ministre de la Poste et des Télécommunications, Karim Bibi Triki, de walis de la République et du président du Conseil du renouveau économique algérien (CREA), Kamel Moula, ainsi que de directeurs généraux d'entreprises

publiques économiques (EPE). L'AAPI proposera "progressivement", à travers la plateforme numérique de l'investisseur, pas moins de 424 assiettes foncières au profit d'investisseurs, d'une superficie totale supérieure à 320 hectares, a précisé le DG de l'Agence. Ces assiettes foncières seront proposées "par vague" à travers 25 wilayas, dont 10 wilayas n'ayant pas bénéficié de la précédente offre foncière, à savoir : Laghouat, Skikda, Médéa, Ouargla, Bordj Bou-Arréridj, Aïn Defla, In Salah, Ghardaïa, Tissemsilt et El-Tarf.

Les assiettes foncières seront proposées à l'avenir "en temps réel", selon M. Rekkache, qui a affirmé que chaque assiette foncière sera proposée dès son inscription au portefeuille foncier de l'Agence, sans attendre l'établissement d'un calendrier à cet effet, comme c'est le cas actuellement.

Le responsable a souligné, par ailleurs, l'engagement de l'AAPI à poursuivre ses efforts pour simplifier les procédures et faciliter l'acte d'investissement, à travers l'amélioration continue des services de la plateforme numérique de l'investisseur.

L'AAPI s'emploie, en coordination avec le Haut Commissariat à la numérisation et l'ensemble des administrations concernées par les procédures d'investissement à garantir l'interopérabilité qui permettra à l'investisseur d'obtenir les différentes autorisations et de suivre les différentes étapes de traitement des dossiers d'investissement, a-t-il ajouté.

Par ailleurs, l'AAPI élabore une

charte d'éthique qui définit les principes fondamentaux, les règles à respecter et les comportements à adopter par tous les intervenants, y compris les personnels de l'agence, les investisseurs et les porteurs de projets pour moraliser les opérations liées au domaine de l'investissement, a fait savoir le même responsable.

Lors de cette cérémonie, 73 investisseurs ont obtenu les décisions provisoires d'octroi du foncier relevant du domaine privé de l'Etat pour la réalisation de projets d'investissement dont la valeur totale est estimée à plus de 48 milliards de dinars, avec l'engagement de créer plus de 9.000 postes d'emploi, selon les explications fournies à cette occasion.

La remise des décisions d'octroi du foncier intervient après que les porteurs de projets ont déposé leurs demandes via la plateforme numérique de l'investisseur, lancée le 8 février dernier, conformément aux nouvelles dispositions de la loi sur le foncier économique.

Dans ce cadre, M. Rekkache a indiqué que ces décisions provisoires interviennent à la fin de la période légale des offres d'assiettes foncières ayant englobé 307 assiettes réparties sur 28 wilayas.

Les décisions d'octroi remises, dimanche, dans le cadre de la 2e vague de ces offres, concernent 11 wilayas.

L'AAPI avait remis, en mars dernier, les décisions d'octroi relatives à la 1re vague incluant 17 wilayas, au profit de 97 investisseurs, pour des projets d'investissement dont la valeur glo-

bale est estimée à 208 milliards de dinars.

Avec l'ajout de 26 décisions qui étaient en cours d'audit par le comité des experts au niveau de l'AAPI, le nombre d'assiettes octroyées depuis le début de l'opération a atteint 196 assiettes foncières, a précisé le DG.

Selon les chiffres présentés lors de la cérémonie de remise des décisions d'octroi, ces assiettes foncières, dont le nombre s'élève à 196 assiettes, seront destinées à la réalisation de projets d'investissement, dont la valeur globale est de 278 Mds de dinars, selon les déclarations de leurs propriétaires, en s'engageant de créer plus de 27.000 postes d'emploi permanents, sans compter les postes d'emploi indirects.

S'ajoutent à cela, 39 assiettes foncières en cours d'étude au niveau du comité des experts et dont les futurs propriétaires seront notifiés des résultats directement via leurs comptes ouverts sur la plateforme, selon les explications fournies lors de cette cérémonie.

## COMMERCE

### Enquêtes pour contrôler les prix des produits importés

Le ministère du Commerce et de la Promotion des exportations a lancé des enquêtes de terrain pour contrôler la structure des prix des produits importés auprès de différents importateurs et grossistes, en vue de freiner la hausse injustifiée des prix de certains produits, notamment des bananes, a indiqué, dimanche, un communiqué du ministère.

Dans ce cadre, le ministère a fait état « du retrait définitif du document de domiciliation bancaire de deux opérateurs économiques activant dans l'importation de bananes, outre le lancement de poursuites judiciaires à leur encontre dans le cadre de la loi sur la spéculation », ajoutant que « les enquêtes menées ont révélé un non-respect de la structure des prix stipulée dans le document de domiciliation bancaire, malgré un avertissement préalable adressé par les services du commerce et de la promotion des exportations à ces deux opérateurs le 7 avril 2024, sur l'impératif de respecter la structure des prix ». Le ministère a également souligné « la poursuite de ses efforts visant à suivre les prix et à mettre en œuvre les mesures nécessaires pour garantir la stabilité des marchés et protéger les droits des consommateurs », appelant tous les opérateurs économiques à « respecter les lois et les instructions émises par le secteur ».

## OXFAM TIRE LA SONNETTE D'ALARME

### Les inégalités de revenus augmentent dans les pays aidés par le FMI

Les inégalités de revenus ont progressé dans plus de 60% des pays actuellement sous programme d'aide du Fonds monétaire international (FMI) et de la Banque mondiale (BM), atteignant parfois les seuils d'alerte des Nations unies, selon un rapport publié hier par l'ONG Oxfam. Selon le rapport, 64 des 106 pays actuellement aidés par les institutions financières internationales (IFI) ont vu leurs inégalités augmenter sensiblement, étant même particulièrement élevées dans une quarantaine d'entre eux, dont le Ghana, le Honduras ou le Mozambique.

« Le FMI et la BM présentent la lutte contre les inégalités comme une priorité mais soutiennent dans le même temps des politiques qui l'augmentent. Les gens ordinaires souffrent toujours plus du fait des coupes budgétaires dans la santé, l'éducation ou les transports. Ce haut niveau d'hypocrisie doit

cesser », a déclaré dans un communiqué la responsable d'Oxfam à Washington, Kate Donald.

Plus encore, l'augmentation de la dette publique, notamment du fait de la hausse des taux d'intérêts, réduit d'autant la capacité de ces pays à financer correctement la santé, l'éducation ou les protections sociales nécessaires pour réduire les inégalités.

Cependant, « l'accord signé par la BM visant à réduire les inégalités, une première en 80 ans, est une décision historique. Mais si la Banque veut réellement agir en la matière, le premier test sera d'en faire une priorité pour ses prêts aux pays les plus pauvres », a ajouté Mme Donald.

L'aide aux pays en développement, en particulier ceux qui sont actuellement en situation de crise de la dette ou qui risquent d'y tomber, sera l'un des principaux sujets abordés à l'occasion des réunions annuelles du FMI et de la

BM, qui se dérouleront toute la semaine à Washington. Les dépenses publiques nécessaires pour soutenir les économies face à la pandémie puis aux chocs provoqués par l'inflation mondiale ont poussé les Etats à s'endetter, à un moment où les taux d'intérêts sont remontés, sous l'impulsion des banques centrales des principales économies, aux prises avec l'inflation. Un cocktail qui a augmenté significativement le service de la dette dans certains pays, incapables de faire dès lors face à leurs échéances, qui mobilisent parfois plus de la moitié de leur budget.

Le FMI insiste régulièrement, lors de ses programmes, sur la nécessité pour les gouvernements de protéger les groupes les plus vulnérables au sein de leurs populations, alors que de son côté, la mission première de la Banque mondiale reste de mettre fin à la pauvreté dans le monde.

HAÏTI

# Appel à l'installation « dans les meilleurs délais » du conseil de transition

*Les partis politiques et groupements haïtiens devant former le très attendu conseil présidentiel de transition ont appelé à l'installation « dans les meilleurs délais » de cet organe, accusant le Premier ministre démissionnaire de ne pas avoir respecté ses engagements.*

Signe que la grave crise politique et sécuritaire est loin d'être terminée, malgré la création officielle du conseil par décret vendredi dans le pays en proie à la violence des gangs. Dans un texte daté de samedi, les neuf parties prenantes, qui ont rappelé avoir « laborieusement » négocié pendant des semaines pour parvenir à un accord en vue de constituer ce conseil présidentiel, se sont dit « profondément choquées » par le décret.

Elles ont dénoncé « l'introduction de modifications majeures qui dénaturent le projet consensuel d'un exécutif bicéphale porté par le conseil présidentiel de transition », et ont contesté la validité du texte. Elles exigent notamment que soit publié au journal officiel l'accord politique du 3 avril, dans lequel elles détaillent la mission et l'organisation du conseil de transition ainsi que le nom de ses membres. Dans son décret, le gouvernement sortant a acté la création du conseil, mais n'a pas mentionné ses membres par leur nom.

Le ministère de la Communication a ensuite appelé « les personnalités désignées par les parties prenantes » à soumettre aux autorités les pièces requises pour être approuvées. Ce qui retarde la mise en place du conseil et peut laisser entendre que certains noms



pourraient être retoqués. Le Premier ministre Ariel Henry et son gouvernement doivent faciliter l'installation « dans les meilleurs délais (du) conseil présidentiel de transition dans la forme et la teneur définies dans l'accord politique pour une transition pacifique et ordonnée du 3 avril 2024 », ont insisté les neuf formations. Une fois intronisé, le conseil de transition aura pour tâche complexe de tenter de rétablir ordre public et stabilité. Très contesté, Ariel Henry, nommé quelques jours avant l'assassinat en 2021 du président Jovenel Moïse, avait accepté de démissionner le 11 mars.

La création du conseil de transition a nécessité plusieurs semaines de pourparlers tendus, marqués par des revirements et des différends entre partis politiques mais aussi avec le gouvernement sortant. Le conseil doit être composé de sept membres avec droit de vote, représentant les principales forces politiques en Haïti et le secteur privé.

Deux observateurs sans droit de vote doivent en outre porter la voix, l'un de la société civile, l'autre de la communauté religieuse.

R. I. / Agences

PAKISTAN

## 41 morts en trois jours à cause de fortes pluies

Au moins 41 personnes sont mortes, dont 28 foudroyées, à cause d'importantes pluies qui s'abattent depuis vendredi sur le Pakistan, rapportent lundi les autorités locales du pays, l'un des plus menacés au monde par les phénomènes météorologiques extrêmes.

L'Autorité nationale pakistanaise de gestion des catastrophes (NDMA) a lancé un avertissement aux glissements de terrain et aux crues subites alors que les services météorologiques annoncent encore plusieurs jours de fortes pluies dans la plupart des provinces du pays.

Le Pendjab, la plus vaste province et la plus peuplée du pays de 240 millions d'habitants, a enregistré les pertes humaines les plus lourdes, selon la section provinciale de la NDMA.

Vingt-et-une (21) personnes y ont été tuées entre vendredi et dimanche quand la foudre s'est abattue sur des zones rurales souvent à découvert, affirme-t-elle.

Au Baloutchistan, dans le sud-ouest du pays, au moins huit personnes sont mortes, dont sept foudroyées, rapporte également la délégation de la NDMA sur place.

« Certaines zones étant toujours submer-

gées, les écoles de la province resteront fermées jusqu'à mardi par mesure de précaution », ajoute-t-elle.

« Dans la province de Sindh, dans le sud côtier, quatre personnes ont péri dans des accidents de la route liés à de fortes précipitations », indiquent les autorités locales.

Les pluies diluviennes ont également tué huit personnes — dont quatre enfants — dans la province de Khyber Pakhtunkhwa, dans le nord-ouest du Pakistan, en faisant s'effondrer des maisons, selon les autorités locales.

Le Pakistan, cinquième pays le plus peuplé au monde, figure parmi les plus menacés par le dérèglement climatique.

La mousson, qui débutera en juin, est essentielle pour reconstituer les ressources en eau de l'Asie du Sud, à laquelle elle apporte de 70 à 80% de ses précipitations annuelles, mais elle entraîne aussi chaque année drames et destructions.

Lors de l'été 2022, des inondations inédites avaient submergé un tiers du pays, affectant plus de 33 millions de personnes et faisant plus de 1.700 morts.

R. I. / Agences

FUITE POTENTIELLE SUR  
UN NAVIRE GAZIER DANS  
LE GOLFE D'AQABA

## L'Égypte en alerte face

L'Égypte a décrété dimanche un état d'urgence et d'alerte maximale à l'entrée du golfe d'Aqaba en prévision d'une fuite potentielle sur un navire gazier accidenté dans la région, a déclaré le ministère égyptien de l'Environnement dans un communiqué.

Ali Abu Senna, directeur de l'Agence égyptienne des affaires environnementales (EEAA), a inspecté le site de l'incident et a ordonné de « relever l'état d'urgence et de préparation en prévision de toute fuite ou pollution potentielle liée au navire ».

Il a également ordonné la plus grande vigilance possible au Centre Al-Salam de lutte contre la pollution marine par les hydrocarbures, un organisme basé à Charm el-Cheikh et affilié au ministère de l'Environnement.

Le navire gazier en question a percuté des récifs coralliens à l'entrée du golfe d'Aqaba près de la ville balnéaire de Charm el-Cheikh, au bord de la mer Rouge, indique le communiqué. Le texte ne précise pas la date exacte de l'incident, mais indique qu'il s'est produit pendant les vacances liées à la fête de l'Aïd al-Fitr.

CENTRAFRIQUE

## Trois personnes tuées par des hommes armés dans le Sud-est

Trois civils ont été tués samedi par des hommes armés dans la préfecture du Haut-Mbomou, dans le sud-est de la République centrafricaine, ont indiqué dimanche des sources locales concordantes.

Trois personnes ont été tuées par des hommes armés assimilés aux rebelles de la coalition des patriotes pour le changement dans le village Tabane, situé à 18 km de la ville de Zémio, une sous-préfecture du Haut-Mbomou.

Selon Eric Kpio-digui, député de la région, l'acte a été commis par des rebelles de l'unité pour la paix en Centrafrique (UPC), membre actif de la CPC, qui ont égorgé trois civils quittant les champs.

Il a appelé les autorités centrafricaines et la Mission multidimensionnelle intégrée des Nations Unies pour la stabilisation en République centrafricaine (MINUSCA) à déployer des forces militaires dans la ville de Zémio afin de mettre fin à des exactions sur la population civile.

Cette tuerie intervient alors que la mission onusienne au Centrafrique avait annoncé le 27 mars dernier le déploiement des forces militaires de l'ONU dans la localité du Haut-Mbomou pour sécuriser la zone.

R. I. / Agences

KOWEÏT

## Cheikh Ahmed Abdullah Al-Sabah nommé Premier ministre

« Cheikh Ahmed Abdullah Al-Ahmad Al-Sabah a été nommé nouveau Premier ministre du Koweït », a rapporté lundi l'agence de presse KUNA.

L'agence a rapporté que l'émir du Koweït, Cheikh Mechaal Al-Ahmad Al-Jaber Al-Sabah a publié un décret nommant Cheikh Ahmed Abdullah Al-Sabah au poste de Premier ministre.

Le 7 avril, l'émir du Koweït avait accepté la démission du précédent gouvernement dirigé par Cheikh Muhammad Al-Sabah Al-Salem Al-Sabah à la suite des élections législatives qui ont eu lieu le 4 du même mois.

## TABAC ET ENVIRONNEMENT

# L'OMS tire la sonnette d'alarme

*L'Organisation mondiale de la Santé (OMS) a publié de nouvelles informations sur la mesure dans laquelle le tabac nuit à l'environnement et à la santé humaine, et a lancé un appel afin que des mesures soient prises pour rendre l'industrie plus responsable des destructions qu'elle cause.*

Chaque année, l'industrie du tabac est responsable de plus de 8 millions de décès, de la destruction de 600 millions d'arbres, 200.000 hectares de terres, de la perte de 22 milliards de tonnes d'eau et de l'émission de 84 millions de tonnes de CO<sub>2</sub>. Le tabac est cultivé majoritairement dans les pays à revenu faible ou intermédiaire, où il existe un besoin vital en eau et en terres agricoles pour la production des denrées alimentaires destinées à la région. Au lieu de cela, ces ressources sont utilisées pour cultiver des plants de tabac mortels, tandis que la déforestation gagne de plus en plus de terrain.

Le rapport de l'OMS intitulé : "Le tabac : un poison pour notre planète" souligne que l'empreinte carbone de



l'industrie qui provient de la production, de la transformation et du transport du tabac équivaut à un cinquième du CO<sub>2</sub> produit par l'industrie du transport aérien commercial chaque année, contribuant ainsi au réchauffement climatique.

"Les produits du tabac représentent les principaux déchets sur la planète, et contiennent plus de 7.000 produits chimiques toxiques, qui pénètrent dans notre environnement lorsqu'ils sont jetés. Environ 4.500 milliards de filtres à cigarettes polluent nos océans, nos fleuves, nos trottoirs, nos parcs, nos sols

et nos plages chaque année", a déclaré le docteur Ruediger Krech, directeur du département promotion de la santé à l'OMS.

Des produits comme les cigarettes, le tabac sans fumée et les cigarettes électroniques contribuent également à l'accumulation de pollution par les plastiques. Les filtres à cigarettes contiennent des microplastiques et constituent le deuxième type de pollution par les plastiques le plus élevé au monde.

En dépit du marketing mené par l'industrie du tabac, aucun élément ne permet d'affirmer que les filtres présentent des

avantages avérés pour la santé. L'OMS appelle les décideurs politiques à considérer les filtres à cigarettes pour ce qu'ils sont, à savoir des plastiques à usage unique, et à envisager d'interdire les filtres à cigarettes pour protéger la santé publique et l'environnement.

Les coûts associés au nettoyage des produits du tabac qui sont jetés incombent aux contribuables plutôt qu'à l'industrie qui est à l'origine du problème. Chaque année, cela coûte à la Chine environ 2,6 milliards de dollars des États-Unis (USD) et à l'Inde environ 766 millions USD. Le coût pour le Brésil et l'Allemagne s'élève à plus de 200 millions USD.

Des pays comme la France et l'Espagne et des villes comme San Francisco ont décidé d'agir. En effet, suivant le principe du pollueur-payeur, ils ont réussi à instaurer une législation en matière de responsabilité élargie des producteurs qui rend l'industrie du tabac responsable du nettoyage de la pollution qu'elle crée.

L'OMS exhorte les pays et les villes à suivre cet exemple, et à soutenir les cultivateurs de tabac afin qu'ils se réorientent vers des cultures durables, à imposer de fortes taxes sur le tabac (qui pourraient également inclure une taxe environnementale) et à proposer des services de soutien destinés à aider les gens à arrêter de fumer.

Source : OMS

## CANCER DU POUMON

## Causes et traitements

Le cancer du poumon atteint chaque année plus d'un million de personnes dans le monde. Le tabagisme en est le premier facteur de risque. À l'heure actuelle aucun dépistage systématique du cancer du poumon n'est proposé, car aucune méthode n'a encore pu faire la preuve de son efficacité. Le cancer du poumon touche davantage les hommes que les femmes (66 % d'hommes et 34 % de femmes). Son incidence est stable depuis 1980 chez l'homme mais en progression chez la femme du fait de l'augmentation du tabagisme féminin. Il peut atteindre des sujets jeunes (moins de 40 ans) car le tabac est parfois initié dès l'adolescence.

### Les causes du cancer du poumon

Le tabagisme est le principal facteur de risque de cancer du poumon. La consommation quotidienne de tabac sous toutes ses formes (cigarette, tabac à rouler, cigare, pipe...) est responsable d'environ 8 cancers du poumon sur 10. La durée pendant laquelle on a fumé, c'est-à-dire le nombre d'années d'exposition est plus important que la quantité de tabac fumé par jour. Il faut donc mieux s'arrêter de fumer le plus tôt possible pour diminuer le risque de cancer, plutôt que de réduire la quantité de tabac consommée par jour, car fumer même très peu mais quotidiennement et pendant longtemps est beaucoup plus nocif que fumer beaucoup sur une période plus courte.

Enfin le tabagisme passif, c'est-à-dire le fait d'être exposé à la fumée de cigarette

sans fumer, augmenterait de 30 % le risque de développer un cancer pulmonaire. Plus rarement, c'est une exposition professionnelle à des produits toxiques comme l'amiante, l'arsenic, le cobalt, le nickel, ou le chrome par exemple, qui est en cause. Ces cancers du poumon non liés au tabac représentent environ 15 % des cas. Le risque de cancer pulmonaire est démultiplié en cas d'exposition professionnelle à ces substances et de tabagisme associé.

### Localisation

Le cancer du poumon est aussi appelé cancer bronchique. Il atteint les cellules des bronches ou les cellules qui tapissent les alvéoles pulmonaires. On distingue deux types de cancers bronchiques qui n'ont pas le même aspect au microscope et ne réagissent pas de la même façon aux traitements contre le cancer :

les cancers dits "non à petites cellules" qui sont les plus fréquents (environ 80 % des cas),

les cancers dits "à petites cellules" qui représentent 15 à 20 % des cancers bronchiques.

### Les signes qui alertent

Les symptômes du cancer du poumon sont multiples et de nature différente selon qu'il soit lié ou non au tabagisme. Des symptômes respiratoires sont présents dans la moitié des cas (toux persistante, essoufflement, douleur thoracique, crachats striés de sang, infections pulmonaires fréquentes) ;

Des signes généraux comme une fatigue

anormale, une perte d'appétit ou un amaigrissement. D'autres signes moins fréquents comme une modification de la voix, des sifflements à la respiration ou une difficulté à avaler. Si ces symptômes sont persistants, ils doivent amener à consulter immédiatement un médecin.

### Comment est établi le diagnostic ?

Si certains symptômes font suspecter un cancer pulmonaire, le médecin prescrit alors une série d'examen pour confirmer ou infirmer le diagnostic. Généralement sont réalisés un examen des crachats à la recherche de cellules malignes par microscopie, une radiographie et un scanner du thorax, et une fibroscopie bronchique qui permet de réaliser une biopsie (pour identifier le type de cancer) et de visualiser les bronches afin de préciser l'extension de la tumeur. Parfois une ponction transpleurale doit être effectuée.

Le diagnostic histologique par microscopie d'un fragment de tissu permet de distinguer le type de cancer bronchique. Si le diagnostic de cancer bronchique est confirmé, d'autres examens sont nécessaires pour localiser d'éventuelles disséminations secondaires (métastases) dans l'organisme. Le médecin peut alors demander par exemple une scintigraphie osseuse, une échographie du foie, une échographie endo-oesophagienne, une angiographie pour visualiser une éventuelle atteinte de l'aorte et des vaisseaux pulmonaires, ou encore une médiastinoscopie à la recherche d'une

atteinte des ganglions du médiastin. Certaines tumeurs peuvent exprimer une mutation génétique. La recherche de ces mutations est réalisée via une biopsie des cellules cancéreuses (= prélèvement) qui est envoyée pour analyse à un laboratoire d'anatomopathologie. Le résultat permettra de mieux adapter le traitement en optant pour les thérapies ciblées, dont le rôle est de bloquer le mécanisme de croissance des cellules cancéreuses.

### Traitements adaptés au type de cancer bronchique

L'arrêt du tabac constitue toujours un point préalable au traitement. Les thérapies choisies dépendent ensuite du type de cancer bronchique identifié, de son stade d'évolution et de l'état général du patient. L'ablation d'un lobe pulmonaire ou de l'ensemble du poumon peut être effectuée. Ensuite une chimiothérapie associée ou non à une radiothérapie est souvent proposée en fonction des cas. Dans des formes relativement étendues de cancer une chimiothérapie est parfois réalisée avant la chirurgie afin de réduire le volume tumoral. Enfin dans certaines formes très étendues avec métastases, la chirurgie n'est pas réalisée. Un traitement associant chimiothérapie, radiothérapie et thérapies ciblées vise alors à contrôler l'évolution de la maladie. Après les traitements un suivi médical sera mis en place, qui comprend des visites de contrôle en moyenne tous les 3 à 4 mois et un scanner thoracique tous les 6 mois.

Agences

## LES VACANCES DE DUCOBU



20h05

TFX

Tout le monde adore les vacances. C'est encore plus vrai pour Ducobu, qui déteste l'école. Il est donc ravi de partir en vacances avec son père. Mais malheureusement, il déchant vite. Il se retrouve en effet dans le même camping que Léonie, la meilleure élève de l'école. Son instituteur, monsieur Latouche, y passe lui aussi son été. Lors d'une sortie, Ducobu apprend qu'un trésor est caché dans une île voisine. Il est persuadé de pouvoir le découvrir. De son côté, Latouche est terriblement jaloux d'Esteban, l'animateur du club d'enfants.

## LA PETITE



20h10

CANAL+

Joseph Siprien, sexagénaire, veuf, restaure et vend des meubles anciens. Sa vie bascule quand il apprend que son fils Emmanuel est mort avec son compagnon Joachim dans un accident d'avion. Après l'enterrement, Joseph, qui avait appris qu'Emmanuel et Joachim projetaient d'avoir un enfant avec une mère porteuse, décide de prendre contact avec elle. Aidé par sa fille, Aude, il parvient à trouver les coordonnées de la jeune femme, Rita Vandewaele, qui vit en Belgique avec sa mère et sa fille, Ava. Le premier contact entre Joseph et Rita, qui ne veut rien avoir à faire avec lui, est un peu difficile.

## LES DERNIERS SECRETS DE L'HUMANITÉ



20h10

2

Il y a deux millions d'années, les Homos erectus sortent d'Afrique. Infatigables, ils atteignent le Moyen Orient, l'Europe mais aussi l'Asie. Dans des paysages allant des steppes glacées jusqu'aux forêts tropicales, jusqu'à six espèces humaines ont cohabité. Sur plusieurs dizaines de milliers d'années, elles vont faire des inventions essentielles pour l'avenir de l'humanité. Un jour, Homos erectus parvient à maîtriser le feu. Dès lors, les humains marquent leurs différences avec tous les autres êtres vivants de la planète : ils savent dominer leur peur.

## FACE À FACE LA REVENANTE



20h10

3

Dans un vignoble familial alsacien des plus prestigieux, Alexandra Wagner fait la découverte du corps sans vie de son mari Antoine, assassiné dans des circonstances encore troubles. L'enquête de Vanessa et de son équipe progresse rapidement, et une preuve accablante semble désigner Pauline Wagner, la première épouse d'Antoine et la propre sœur d'Alexandra, comme étant la meurtrière. Chose pour le moins étonnante, puisque Pauline est officiellement déclarée décédée depuis huit ans. Vanessa émet l'hypothèse que Pauline n'est peut-être pas réellement morte, mais disparue.

# LA SÉLECTION DE MIDI LIBRE

## LE LIVRE DE LA JUNGLE



20h10

arte

Les aventures de Mowgli, un petit homme élevé dans la jungle par une famille de loups. Cependant, Mowgli n'est plus le bienvenu dans la jungle depuis que le redoutable tigre Shere Khan, qui porte les cicatrices des hommes, promet d'éliminer celui qu'il considère comme une menace. Poussé à abandonner le seul foyer qu'il ait jamais connu, Mowgli se lance dans un voyage captivant, à la découverte de soi, guidé par son mentor la panthère Bagheera et l'ours Baloo.

Jon Favreau signe une spectaculaire relecture du classique de l'animation des studios Disney.

## ENQUÊTE DE SANTÉ

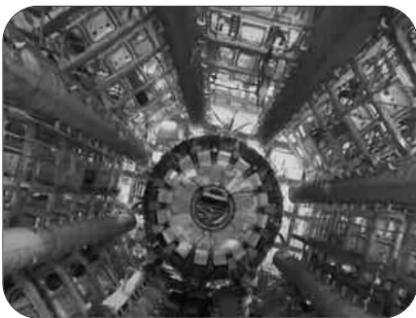


20h05

5

6000 naturopathes exerceraient actuellement en France. Or, le métier ne connaissant ni encadrement, ni réglementation, les risques de dérives sont nombreux. Les promesses sont multiples : mieux vivre en accord avec son assiette, lier l'émotionnel et le corporel... En complément de la médecine traditionnelle, de telles attentions préventives peuvent être bénéfiques. Mais quand elle s'oppose au chimique, promet des résultats ou des disciplines déraisonnables, telles que l'iridologie, la naturopathie peut devenir dangereuse, et s'avère parfois un business très lucratif jouant sur la crédulité de ses clients.

## ALIEN THEORY LES POUVOIRS DE L'ARCHE D'ALLIANCE



20h10

RMC STORY

L'Arche d'alliance est le coffre qui, selon la Bible, contient les Tables de la Loi données à Moïse sur le mont Sinaï. Popularisée grâce au film « Les Aventuriers de l'Arche perdue », l'Arche d'alliance est l'une des reliques les plus recherchées au monde, dotée d'incroyables pouvoirs. Elle a le pouvoir de blesser, tuer et surtout celui de communiquer avec Dieu. La question est de savoir si ce mystérieux coffre doré a des origines divines ou s'il provient d'un autre monde. Ce documentaire va tenter d'apporter des éléments de réponse.

## SNAPPED : MEURTRES EN FAMILLE



20h05

Chérie 25

Noor Almaleki et Amal Khalaf ont été victimes d'un drame familial tragique lorsqu'elles ont été renversées par un SUV argenté conduit par le père de Noor, Felah Almaleki. Cet événement tragique a été déclenché par un profond désaccord familial, exacerbé par le refus de Felah d'accepter le mode de vie occidental de Noor et sa relation avec Marwan, le fils de Khalaf. Felah, après avoir fui au Mexique, a été arrêté en Angleterre. Il a d'abord prétendu que l'accident était involontaire, mais a ensuite avoué sa culpabilité. Tragiquement, Noor n'a pas survécu, laissant derrière elle une famille en deuil.

Web : www.lemidi-dz.com

# MIDI

Quotidien national d'information Libre

Gérant : Reda Mehigueni  
e-mail : direction@lemidi-dz.com

La rédaction  
e-mail : redaction@lemidi-dz.com

Standard : 021.66.22.65  
Rédaction : Tél-Fax : 021.66.22.65  
Publicité : Tél-Fax : 021.66.22.65  
publicite@lemidi-dz.com  
Pour vos publicités s'adresser à l'ANEP  
01, Avenue Pasteur, Alger  
Tél : 020.05.20.91 / 020.05.10.42  
Fax : 020.05.11.48 / 020.05.13.45 / 020.05.13.77  
Email : agence.regie@anep.com.dz  
programmation.regie@anep.com.dz  
agence.oran@anep.com.dz  
agence.annaba@anep.com.dz  
agence.ouargla@anep.com.dz  
agence.constantine@anep.com.dz

Impression :  
Centre : SIA Diffusion : Midi Libre

EURL Midi Libre  
au capital social de 12.000.000 DA  
Compte Bancaire :  
SGA Bouzaréah : 021000071130000214 clé 16

Adresse : Maison de la presse 1<sup>er</sup> - Mai Alger.

La reproduction de tout article est interdite sans l'accord de la rédaction. Les manuscrits, photographies ou tout autre document et illustration, adressés ou remis à la rédaction ne seront pas rendus et ne feront l'objet d'aucune réclamation.

Fajr	04:34
Dohr	12:47
Asr	16:28
Maghreb	19:23
Icha	20:51

## CRISE ALIMENTAIRE AU SOUDAN

# LE PAM AVERTIT



La crise alimentaire au Soudan pourrait être « la plus grande jamais connue », a averti dimanche la directrice exécutive du Programme alimentaire mondial (PAM), Cindy McCain.

La situation au Soudan est « presque catastrophique », a jugé la dirigeante de cette organisation onusienne, lors d'une interview avec l'agence de presse AFP, en marge d'une conférence sur ce pays lundi à Paris.

« Il y a de la faim, énormément de faim » dans le pays, a-t-elle jugé. « Et même si nous déclarons l'état de famine, ce sera trop tard », a-t-elle poursuivi.

Selon l'ONU, dans les prochains mois, près de 5 millions de personnes pourraient plonger dans une « insécurité alimentaire catastrophique », le niveau le plus élevé de l'échelle du cadre intégré de classification de la sécurité alimentaire (IPC). Le Soudan « pourrait bien être la plus grande crise alimentaire jamais connue », a estimé Mme McCain, alors que le conflit au Soudan, démarré il y a un an entre l'armée et les Forces de soutien rapide, a fait des milliers de morts, provoqué le déplacement de plus de 8,5 millions de personnes, selon l'ONU, mais aussi détruit les infrastructures du pays. Par ailleurs,

Cindy McCain a demandé aux parties au conflit de laisser l'accès au territoire soudanais aux humanitaires, qui ne peuvent selon elle atteindre « 90% de la population ». « Lorsque nous commençons à nous demander s'il y a, ou non, la famine, la vérité est que nous ne le savons pas parce que nous ne pouvons pas y accéder », a-t-elle insisté. « Il est donc très important pour nous d'obtenir un accès sûr et sécurisé » aux bénéficiaires.

Une conférence humanitaire internationale sur le Soudan s'est ouverte lundi à Paris pour récolter des aides en faveur de ce pays miné par la guerre.

## DURANT LE WEEK-END

### 115 accidents de la route enregistrés

Les services de sécurité nationale ont enregistré 115 accidents physiques de la route dans les zones urbaines au cours du week-end. Les mêmes services ont indiqué que « les accidents de la route enregistrés avaient fait 136 blessés, sans aucun décès ». Les données fournies par les services de sécurité nationale compétents indiquent que la raison de ces incidents est principalement due au facteur humain.

## EL BAYADH

### Saisie de plus de 13 quintaux de viande blanche

Les services de sécurité de la commune de Boukteb dans la wilaya d'El Bayadh ont pu saisir plus de 13 quintaux de viande blanche n'ayant pas fait l'objet d'un contrôle vétérinaire préalable et sans facture. Un communiqué des services de sécurité de la wilaya d'El Bayadh précise que « l'opération fait suite à l'arrestation d'un camion Hyundai équipé d'un réfrigérateur au niveau de la barrière de contrôle fixe à l'entrée de la ville de Boukteb ». Le camion qui était chargé d'une quantité de viande blanche (poulet), estimée à 13 quintaux et 66 kilogrammes d'entrailles de poulets, s'avère que leur propriétaire ne dispose pas de certificat de contrôle vétérinaire préalable pour le produit, ni de factures d'achat. Selon le même communiqué, un dossier de procédure judiciaire a été complété contre le contrevenant et envoyé au parquet compétent à Boukteb, tandis que la quantité saisie a été destinée au bien public en présence de son propriétaire, en raison de la violation des procédures sanitaires et du non-étiquetage.

## KFC EN ALGÉRIE

# UN COUP D'ENVOI SOUS LE SIGNE DU BOYCOTT ET DE LA POLÉMIQUE

Samedi, c'était l'effervescence à Dely Brahim ! Une queue s'allongeait, impatiente de découvrir le premier restaurant KFC en Algérie, une enseigne qui suscite autant d'engouement que de controverse.

Si l'ouverture de KFC était attendue par de nombreux Algériens amateurs de poulet frit, elle a également donné lieu à des manifestations et à des appels au boycott sur les réseaux sociaux. En cause, le soutien de l'enseigne à l'État d'Israël, dans un contexte géopolitique marqué par le conflit israélo-palestinien.

Dès les premières heures d'ouverture, des manifestants portant des drapeaux palestiniens et criant des slogans de soutien à la Palestine, se sont rassemblés devant le restaurant, brandissant des pancartes « Boycott KFC ».

Le hashtag #BoycottKFC a rapidement grimpé en tête des tendances,

relayant les messages de colère et de déception des internautes algériens sur les différentes plateformes.

Le restaurant KFC, qui s'est retrouvé donc face à un dilemme (comment concilier son implantation sur un marché aussi sensible que l'Algérie avec ses valeurs et ses intérêts économiques ?), a réagi aux manifestations en affirmant qu'il ne soutient pas Israël, via une story publiée sur son compte Instagram.

Cette déclaration n'a pas apaisé la colère des manifestants qui continuent à appeler au boycott de l'enseigne. Certains internautes ont également critiqué la déclaration de KFC, la qualifiant de « manœuvre dilatoire » et d'insuffisante.

Un élément qui alimente cette critique est l'abonnement du compte officiel du restaurant KFC Algérie au compte KFC Israel sur les réseaux sociaux. Cette décision est perçue par certains

comme un signe de soutien indirect à Israël, ce qui contredit la déclaration du restaurant.

## Coca cola, Nestlé, KFC...

### L'Algérie et le boycott des produits « occidentaux »

KFC n'est pas la première enseigne internationale à être visée par un boycott en Algérie. En effet, le mouvement de boycott mondial contre Israël a également trouvé un écho significatif dans le pays. Les Algériens se sont mobilisés en masse, ajoutant leur voix à celles des citoyens du monde entier pour dénoncer l'occupation et les violations des droits humains commises par Israël.

Parmi les actions concrètes entreprises, on compte le boycott de grandes marques internationales ayant des liens commerciaux avec Israël, telles que Coca-Cola et Nestlé. Ce boycott

symbolise l'engagement du peuple algérien en faveur de la justice et de la solidarité avec le peuple palestinien, renforçant ainsi le mouvement mondial de désinvestissement économique visant à faire pression sur Israël pour qu'il respecte le droit international et mette fin à l'occupation.

Il reste à voir si KFC parviendra à s'imposer sur le marché algérien, dans un contexte marqué par ce fort mouvement de boycott. L'enseigne devra sans doute redoubler d'efforts pour gagner la confiance des consommateurs algériens.

En conclusion, l'ouverture du premier restaurant KFC en Algérie est un événement mitigé. Si l'enseigne suscite un certain engouement chez les amateurs de poulet frit, elle est également confrontée à un large mouvement de boycott qui pourrait menacer son avenir sur le marché algérien.